

LE TEMPS QU'IL FERA
BEAU
PAR COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST. LAURENT LEE
115 MILLES TEL. 2222 DU FLEUVE TEL. 67

26e année — No. 68

Trois-Rivières, mercredi 23 janvier 1946

3 SOUS LE NUMERO

Fourniture
"WARM MORNING"
\$54.50
La seule du genre
Distributeur:
COMBUSTION
LIMITÉE
14, RUE BELLE — TEL. 1004

L'ONU passe aujourd'hui à l'étude du contrôle atomique

Trois-Rivières n'est point sur la liste noire des industries Remise des plaintes de l'Iran et de la Russie

Au hasard de la grève



La police aida un gréviste à se relever, celui-ci ayant été précipité sur le pavé durant une émeute devant les salaisons de Chicago. Des piqueteries ont été arrêtées pour avoir tenté d'empêcher des ouvriers d'entrer dans les salaisons.

Campagne de dénigrement contre le général MacArthur

Tokio, 23 (P.A.) — Un porte-parole des quartiers-général alliés a rapporté aujourd'hui que les affirmations de Tass, agence officielle de nouvelles de la Russie, à l'effet que le commandement militaire des Etats-Unis dans le sud de la Corée inspirait des protestations réactionnaires contre la conférence de Moscou, fait partie d'un programme bien arrêté pour discréditer le général MacArthur et forcer des changements ultérieurs dans la politique d'occupation et le commandement actuels.

La Corée, bien que sous le commandement direct du lieutenant-général John R. Hodge, tombe sous le commandement du général MacArthur. Les Russes contrôlent la Corée au nord de la 38ème parallèle.

Tass s'en est prise à la "presse réactionnaire" du sud de la Corée prétendant qu'elle fait de la propagande anti-soviétique et qu'elle attaque la décision prise récemment à Moscou par les Etats-Unis, l'Angleterre et la Russie d'établir une tutelle de cinq ans pour la Corée.

Un porte-parole allié a déclaré "Nous savons maintenant que toutes les forces d'opposition, y compris le pseudo parti communiste du Japon, ont reçu l'ordre de faire l'impossible pour discréditer MacArthur".

"C'est là une situation déplorable lorsque certaine presse dissidente continue à inciter le monde à la haine et à fomentier la défiance parmi les peuples... Plus que jamais tous les efforts doivent être faits à l'heure actuelle pour rendre vers la compréhension et l'entente."

Le gouvernement américain est prêt à prendre le contrôle des salaisons

Washington, 23 (P.C.) — Le gouvernement des Etats-Unis est prêt aujourd'hui à prendre possession de plus de cent salaisons fermées par la grève, mais on n'a aucune assurance immédiate du fait que quelque 263.000 ouvriers de calibrons mettront fin à cette grève qui dure depuis une semaine déjà.

On s'attend à ce que le président donne l'ordre de saisie au cours de la journée. Il arrive cependant que le gouvernement de la Fédération américaine du travail et de la C. I. O. ne se sont pas encore engagés à retourner à l'ouvrage dans un pareil cas.

Le secrétariat du Travail a dit que les 70.000 grévistes de la F. A. T. retourneraient à l'usine pour le gouvernement au sujet de l'accident, un directeur de calibrons a dit qu'il étudierait l'ordre de saisie avant de décider de terminer la grève.

Le secrétariat du Travail a déclaré que l'Union des United Packinghouse Workers, dont les 193.000 membres sont en grève, n'avait pas fait la promesse de retourner à l'ouvrage.

A Chicago, Herbert March, directeur de district de l'union de la C. I. O., a dit que le comité de stratégie de la grève était opposé à la saisie des salaisons par le gouvernement.

Le verdict sera connu au cours de la journée

Ottawa, 23 (P.C.) — Un jury de 12 hommes se retirera aujourd'hui pour décider si Eugene Larment, 24 ans, Wilfrid D'Amour, 25 ans et Albert Henderson, 24 ans, sont coupables du meurtre du détective municipal Thomas Stoneman, en octobre dernier.

Le trio fut accusé de meurtre après que le détective mourut le 29 octobre des blessures reçues lors d'une bataille au revolver à Ottawa, cinq jours auparavant, quand il cherchait avec un autre détective à arrêter ce trio.

L'ouverture du tribunal ce matin, le juge F.-H. Barlow prononcera sa charge et le jury se retirera pour délibérer vers midi.

L'Ontario reboisera

Toronto, 23 (P.C.) — Un plan de reboisement élaboré sera inclus dans la politique de développement forestier, annoncée hier soir par le ministre des Terres et Forêts de l'Ontario. Dix-sept millions d'arbres étaient plantés annuellement en Ontario avant la guerre.

Edwar d.J. Levitz, chef du service de reboisement, depuis sa fondation en 1905, a précisé que plus de cinq cents millions d'arbres avaient été plantés en Ontario, depuis cette date.

Entrepris sur cent acres de dunes de sable, près du village de St.-Williams, comté de Norfolk, le plan a couvert, jusqu'ici, neuf mille acres du même comté et un total de cinquante mille acres dans la province.

On construit présentement à Kempsville une nouvelle station forestière, qui desservira l'est de l'Ontario.

Plusieurs compagnies ont les yeux sur nous (M. Trépanier)

Le nom des Trois-Rivières n'est pas sur la liste noire des industries. Au contraire, celles-ci considèrent notre ville d'un très bon œil et la sympathie qu'elles nous témoignent nous vaudra un jour ou l'autre l'établissement d'usines nouvelles. Trois-Rivières offre, en effet, aux industriels des avantages incontestables; on reste cependant quelques imperfections à corriger, avec la coopération de tout le monde, nous y arriverons.

Ce langage nouveau et optimiste a été tenu hier soir à l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce par le chef du secrétariat et commissaire industriel, M. Léon Trépanier, qui a soumis aux membres de l'association un premier rapport élaboré de ses activités et qui a été lu sur table touchant notre problème industriel qu'il étudie présentement à fond.

M. Trépanier a réclamé la discrétion et la coopération de tout le monde pour arriver à bonne fin. Il a aussi réclamé la réparation des bureaux qu'il occupe au vieux Manoir de Niverville, non point pour améliorer son confort à lui, mais pour accueillir dans des locaux convenables, dignes de notre ville, les représentants des compagnies, les commissaires du commerce et les délégués des gouvernements qu'il est appelé à recevoir régulièrement.

Une réunion de l'association des commissaires industriels a eu lieu hier. Voici des points sur lesquels nos commissaires industriels se sont entendus et que M. Trépanier exposa hier soir à la Chambre de Commerce:

1. Chaque commissaire industriel s'est engagé à fournir aux compagnies qui en font la demande les renseignements les plus honnêtes et à ne jamais dorer la pilule pour obtenir l'établissement d'usines nouvelles. Une parfaite honnêteté d'information sera toujours plus profitable.

2. Dans les pourparlers avec les compagnies, les commissaires industriels usent d'une discrétion absolue. Ils se sont engagés à ne pas trahir leurs sources de renseignements, à ne pas révéler d'une institution financière à une autre les projets qu'on pourra élaborer dans chacun des centres qui ont un commissaire. Cette discrétion, M. Trépanier la demandée au conseil de ville, à la Chambre de commerce, aux journaux et à tous les intéressés. Il désire que tous les pourparlers avec les compagnies intéressées soient tenus secrets jusqu'à ce qu'il y ait donné des résultats définitifs.

Il désire aussi conserver le droit qu'ont tous les commissaires industriels d'annoncer le premier l'établissement d'une compagnie nouvelle.

Le Canada a fourni une aide énorme aux Etats-Unis

Ottawa, 23 (P.C.) — Du matériel de guerre évalué à un milliard cent millions de dollars fut manufacturé au Canada pour le compte des Etats-Unis.

L'étendue de l'aide canadienne à l'Angleterre est bien connue, mais le fait que le Dominion ait contribué autant à l'effort de guerre des Etats-Unis, en vertu du pool de production des trois pays, n'avait jamais été divulgué. Ce montant ne comprend pas de vastes quantités de munitions premières, telles que l'aluminium, le bronze, le papier, l'uranium et le nickel.

Si ce montant peut sembler petit à comparer aux milliards de production des Etats-Unis, pour le Canada, il n'en est pas moins un chiffre phénoménal.

La production canadienne pour les Etats-Unis a compris 5,096 avions, 43 navires de guerre et 90 navires marchands, 4,223 canots pour l'armée, 7,439 véhicules blindés, etc.

New-York, 23 (P.A.) — La revue Iron Age a dit qu'on a discuté d'une augmentation de six dollars la tonne pour mettre fin à la grève des aciéries aux Etats-Unis.

La revue dit que ce serait le moyen pour les aciéries d'accepter la proposition du président Truman accordant une augmentation de 18 cents et demie de l'heure aux travailleurs.

Ceci veut dire que l'augmentation de \$250 la tonne acceptée par l'industriel des aciéries, M. C. Bowles et celle de \$400 approuvée ensuite par le président Truman ne sont plus un facteur qui permettra de limiter la grève.

On a dit que les chances sont minces de régler la grève rapidement. A moins qu'on se trouve une nouvelle base pour la reprise des négociations la grève sera longue le aigü.

Une autre alternative pour l'administration, si elle désire jouer un grand rôle dans le règlement de la grève, sera la saisie des aciéries, une manœuvre dangereuse pour le gouvernement.

Le Mauretania arrive avec 12 heures de retard

Halifax, 23 (P.C.) — Le transport de troupes Mauretania, de 35,677 tonnes, retardé pendant plus de 12 heures par la tempête, est entré dans le port de Halifax à bonne heure ce matin, portant à son bord 3,188 vétérans canadiens.

Le gros paquebot devait arriver un peu après midi, hier. Aucun changement n'a été nécessaire dans les ordres du débarquement, puisque le premier des 17 trains spéciaux ne devait quitter les hangars avant aujourd'hui.

Le contingent se compose de 4,541 membres de l'armée. Le groupe de rapatriés du C.A.R.C. se compose de 509 personnes.

Sur le navire on remarquait aussi 237 épouses et 88 enfants, les soldats canadiens mariés outre-mer.

Les restes de la flotte nazie divisés en 3

Londres, 23 (P.C.) — Les restes de la flotte allemande, qui fut déjoué un facteur important dans les affaires du monde, ont été divisés entre l'Angleterre, la Russie et les Etats-Unis.

Les unités de surface encore utilisables, environ 1759 et 30 sous-marins ont été partagées à peu près également.

Ce geste laisse l'Allemagne sans un seul vestige de son ancienne flotte de guerre. Une source britannique dit que la flotte marchande de l'Allemagne subira plus tard le même sort. On laissera aux Allemands leurs navires de pêche seulement.

Le partage a compris deux croiseurs, 30 destroyers, des torpilleurs et de nombreuses autres unités. Les unités de surface de mine et des navires de patrouille de ports. Tous les cuirassés allemands furent coulés au cours de la guerre et la déclaration britannique dit que 100 sous-marins nazis qui se rendirent aux alliés furent sabordés en novembre dernier.

Chaque pays en plus de dix sous-marins recevra: l'Angleterre: 13 destroyers et torpilleurs et 633 autres unités. Les Etats-Unis: le croiseur de 10,000 tonnes Prinz Eugen, sept destroyers et torpilleurs et 569 autres unités.

La Russie: le croiseur de 6000 tonnes Nuremberg, 10 destroyers et torpilleurs et 517 autres unités.

Des négociations se poursuivent en Angleterre pour remettre à la France quelques unes des unités données à la Grande-Bretagne.

On a dit que le partage de la flotte allemande, qui prise lors de la conférence de Potsdam, dit le communiqué et une commission navale tripartite fut nommée pour effectuer ce partage.

L'acier augmenté de \$6. la tonne

New-York, 23 (P.A.) — La revue Iron Age a dit qu'on a discuté d'une augmentation de six dollars la tonne pour mettre fin à la grève des aciéries aux Etats-Unis.

La revue dit que ce serait le moyen pour les aciéries d'accepter la proposition du président Truman accordant une augmentation de 18 cents et demie de l'heure aux travailleurs.

Ceci veut dire que l'augmentation de \$250 la tonne acceptée par l'industriel des aciéries, M. C. Bowles et celle de \$400 approuvée ensuite par le président Truman ne sont plus un facteur qui permettra de limiter la grève.

On a dit que les chances sont minces de régler la grève rapidement. A moins qu'on se trouve une nouvelle base pour la reprise des négociations la grève sera longue le aigü.

Une autre alternative pour l'administration, si elle désire jouer un grand rôle dans le règlement de la grève, sera la saisie des aciéries, une manœuvre dangereuse pour le gouvernement.

Rencontre secrète du Grand Cinq convoquée chez James-F. Byrnes

Londres, 23 (P.A.) — Les représentants de cinq puissances-clés se sont rencontrés aujourd'hui au bureau-hôtel de M. James-F. Byrnes, secrétaire d'Etat américain et à tous les indices, ils ont passé en revue les problèmes de l'Iran, de la Grèce et de l'Indonésie qui attendent une solution des Nations unies.

Un problème encore plus immédiat, au point de vue de quelques personnages officiels, est le choix d'un candidat au secrétariat général de l'O.N.U.

En plus de M. Byrnes, on remarquait à la réunion Andrei Vishinsky, vice-commissaire aux Affaires étrangères de Russie, qui est arrivé hier pour diriger la délégation soviétique, le secrétaire du Foreign Office Ernest Bevin, Paul Boncour, de la France, et le Dr. V.-K. Wellington Koo, représentant de la Chine.

Peu avant cette séance secrète des diplomates des fonctionnaires britanniques ont discuté, selon des sources sûres avec les représentants français de plaintes formulées par la Russie contre la politique britannique en Grèce et en Indonésie.

L'organisme des Nations unies a remis à demain l'étude de la formule à adopter pour empêcher une guerre atomique.

Doenitz est incriminé



Témoignant au procès de Nuremberg contre le grand-amiral Karl Doenitz, l'officier Peter J. HEISEIG (ci-haut) a révélé que, en dépit de tous les démentis forgés par les Nazis, à cette époque, la campagne des sous-marins de Doenitz incluait le torpillage du paquebot britannique "Athens".

L'industrie aura repris son essor au mois de juin

Ottawa, 23 (P.C.) — Le ministre de la Reconstruction Howe a prédit, hier soir, qu'en juin prochain, l'industrie canadienne connaîtrait un essor comparable à celui de 1943 alors que la production de guerre atteignait son point culminant. L'honorable Howe prononçait une allocution devant les chefs de l'ancien département des munitions, au cours d'un dîner d'adieu dans la capitale.

Quelques trois cents anciens membres de ce ministère, qui fut amalgamé par le ministre de la Reconstruction le 1er janvier, étaient partis de tous les coins du Canada et même des Etats-Unis, afin d'assister à ce banquet. Nombre de chefs d'industrie, qui avaient été invités par le gouvernement par leurs compagnies pour effectuer un travail de guerre étaient présents.

"Le travail du département a pris fin, mais j'ai l'impression que nous nous en souviendrons durant des années," déclara M. Howe. Le ministre remercia les assistants pour les 2,362 jours de réussites continues qui permirent de façonner un travail évalué à dix milliards et demi de dollars.

L'ancien ministre des Munitions déclara que la production de guerre avait transformé le Canada d'une nation agricole qui était auparavant un pays industriel, dont les usines continuèrent à produire longtemps après la guerre.

"L'entreprise privée prend charge rapidement des usines de guerre, et en juin prochain, nous connaîtrons une activité aussi considérable, grâce aux travaux de paix que nous en connaissons en 1943, alors que la production de guerre atteignait son point culminant."

Signalant la présence de deux de ses collègues du cabinet, le ministre du Travail Mitchell et le ministre des Finances Isley, M. Howe déclara que le Canada pouvait se glorifier d'avoir eu moins de différences ouvrières que n'importe quel autre pays et que son département avait été entièrement dépendant du ministère des Finances.

"Les hommes qui travaillèrent dans le département des munitions ont rendu un service appréciable à la vie canadienne et ils peuvent maintenant mieux juger des problèmes du gouvernement," déclara M. Isley.

Un feu cause des dommages pour \$50,000.

Montréal, 23 (P.C.) — Le département des incendies de la métropole enquête sur un incendie qui a ravagé un édifice à 4 étages, situé à 124 rue St-Paul, causant des dommages évalués à \$50,000. Les pompiers de 15 casernes ont travaillé à combattre les flammes pendant trois heures.

Londres, 23 (P.A.) — L'organisme des Nations Unies laissant de côté temporairement les problèmes iraniens, grecs et indonésiens, s'est attaqué aujourd'hui au problème de bâtir le mécanisme qui protégera le monde contre la bombe atomique.

La question sur l'ordre du jour à l'ouverture de l'assemblée générale est l'établissement d'une commission pour étudier les problèmes du contrôle atomique et faire les recommandations au conseil de sécurité internationale.

Rien n'indique que le plan patroné par l'Angleterre, le Canada, les Etats-Unis et la Russie rencontre une opposition sérieuse. La proposition a subi sa première épreuve, lundi, devant le comité politique et de sécurité de l'Assemblée et elle fut approuvée par un vote de 46 à 0.

L'importance de la question atomique, cependant, a été effacée à la suite de la déclaration du secrétaire d'état James F. Byrnes, des Etats-Unis, qui a déclaré qu'il retournerait à Washington dès que la commission aura été créée.

Edward R. Stettinius, Jr, dirigea la délégation américaine pendant l'étude par l'O.N.U. des plaintes de l'Angleterre en Grèce et en Indonésie.

Le conseil de sécurité projette de se réunir aujourd'hui pour s'entendre sur la nomination d'un secrétaire général pour l'O.N.U., mais les fonctionnaires disent que l'ordre du jour ne mentionne rien au sujet des plaintes de l'Iran et de la Russie.

On a refusé de discuter les présentations de ceux qui veulent que les plaintes de l'Iran et de la Russie

créeront une crise au sein de l'O.N.U. Le président Paul-Henri Spaak a déclaré qu'il n'y avait aucun lieu de se montrer pessimiste. Au même moment il mettait l'Assemblée en garde contre la répétition des erreurs de l'ancienne Ligue des Nations en laissant de côté les problèmes majeurs.

Le gouvernement britannique, a dit une source autorisée, n'a rien à craindre ou à rougir encore moins rien à cacher au sujet de sa politique en Grèce et en Indonésie.

Le premier ministre Attlee a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que les autorités britanniques n'aspirent qu'à un règlement amical entre les Hollandais et les Indonésiens.

Les informateurs bien renseignés ont exprimé la croyance que la situation de l'Angleterre a été grandement améliorée à la suite des déclarations du premier ministre grec et du premier ministre du gouvernement indonésien non reconnu, déclarations appuyant l'attitude de l'Angleterre.

Yvon Roussel a comparu à Joliette

Joliette, 23 (P.C.) — Yvon Roussel, de Montréal, qui se remet des blessures reçues lors d'une tentative de hold-up à l'Épiphanie, il y a dix jours, a plaidé non coupable, hier, à une accusation de conspiration pour commettre un hold-up, et ainsi qu'à des accusations de port illégal d'armes à feu et de tentative de meurtre. Son procès a été fixé au 30 janvier.

Roussel subira son procès le même jour qu'Roland Chicoine, 23 ans, recevra sa sentence après avoir plaidé coupable à des accusations identiques la semaine dernière.

Un troisième accusé, Paul E. Marion, est encore dans un hôpital de Montréal. On doit lui enlever une balle qui s'est logée dans le cou, à la base du crâne.

La fusillade où ces deux personnes furent blessées se produisit dans un hôtel de l'Épiphanie, où la police provinciale tendit une embuscade à une bande après avoir appris qu'un projet d'y commettre un vol.

Arstein, Ontario, 23 (P.C.) — Quatre personnes furent brûlées à mort au cours d'un incendie pendant la nuit dernière dans cette municipalité voisine de Powassan. Aucun autre détail n'a pu être obtenu immédiatement.

Les rumeurs de hold-up niées

Les rumeurs les plus diverses ont couru la ville, depuis quelques jours, sur la commission d'un prétendu hold-up à bord d'un des autobus de la compagnie Carier, qui se serait produit tantôt sur une, tantôt sur une autre ligne de cette compagnie.

Des renseignements pris auprès des autorités de la compagnie nous permettent de nier cette rumeur. M. Roger Carier, secrétaire de la compagnie, qui remplit les fonctions de gérant en l'absence de son père, a nié cette rumeur en disant: "Il n'y a rien de fondé dans les rumeurs auxquelles vous faites allusion. Il n'est rien produit de tel sur notre circuit de Montréal, ni sur aucun de nos autres circuits."

Des renseignements pris à la police nous ont permis de nous assurer qu'aucune plainte n'avait été rapportée.

Les principaux partis s'entendent sur Gouin

Paris, 23 (P.A.) — M. Félix Gouin préparant les voies à son élection comme président intérimaire de la France, a démissionné aujourd'hui comme président de l'Assemblée constituante.

Les socialistes, les communistes et le mouvement républicain populaire, ont auparavant approuvé le choix de M. Gouin, un socialiste, comme successeur de de Gaulle qui démissionna dimanche dernier.

Une nouvelle de Reuters a rapporté que le journal France Soir écrivait, hier soir, que le général de Gaulle projetait de partir pour un congé prolongé au Canada. Il visitera des amis dans le voisinage de Montréal.

Le couple Drew à Miami



L'honorable GEORGE DREW, premier ministre de l'Ontario, et sa femme arrivent à Miami pour y passer une vacance ensoleillée. Ils rendront prochainement visite à l'ancien premier ministre d'Angleterre et à Mme Winston Churchill, qui séjourneront aussi en Floride. Mme Drew est Florence Johnson, fille du général-général du Metropolitan Opera, de New-York.

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée, 364, RUE SAINT-JACQUES, Trois-Rivières, Québec.

chacun des groupes au cours de l'année, et la répartition selon l'affiliation pour l'année 1944.

La concentration des syndicats dans les provinces qui accusent la plus grande expansion de l'emploi manufacturier semble avoir été entravée au cours de 1944.

AVIS



L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163, amendé par 7 Geo. VI, chapitre 29 et 8 Geo. VI, chapitre 30), donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux barbiers, coiffeurs et coiffeuses du district des Trois-Rivières lui ont présenté une requête à l'effet d'apporter certaines modifications au décret numéro 469, du 26 février 1942 et amendements on demande:

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 12 janvier 1946, de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux barbiers, coiffeurs et coiffeuses du district des Trois-Rivières lui ont présenté une requête à l'effet d'apporter certaines modifications au décret numéro 469, du 26 février 1942 et amendements on demande:

- 1° Que les heures de travail mentionnées à l'article V, zone I, pour les barbiers, coiffeurs et coiffeuses pour les hommes soient remplacées par les suivantes: Le lundi: de 8.00 a.m. à midi; Le mardi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.; Le mercredi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.; Le jeudi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.; Le vendredi: de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.; Le samedi et la veille des fêtes chômées: de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.

Notes: — Seul le travail commencé sur un client avant la fin des périodes de travail ci-haut stipulées peut être terminé.

2° Que l'alinéa suivant soit ajouté à l'article V, zone II, item des heures de travail pour les coiffeurs et coiffeuses pour dames: "La veille des fêtes chômées suivantes: Le Premier de l'An, l'Épiphanie, Pâques, l'Ascension, la St-Jean-Baptiste, la Fête du Travail, la Toussaint et l'Immaculée-Conception, les heures de travail seront égales stipulées ci-haut en ajoutant qu'il sera permis de servir les clientes entrées dans l'établissement avant l'expiration de la période de travail prescrite pour ce jour."

3° Que les heures de travail mentionnées à l'article V, zone II, pour les barbiers, coiffeurs et coiffeuses pour hommes soient remplacées par les suivantes: Le lundi: 8.00 a.m. à midi; Le mardi: précédant Noël et le Premier de l'An: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.; Le mercredi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.; Le jeudi: de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.; Le vendredi: de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.; Le samedi: de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.

4° Que l'article VIA suivant soit ajouté: "VIA.—Vacances payées: — Tout employeur assujéti au présent décret devra donner à chaque année une vacance payée de six (6) jours ouvrables, à tout employé ayant été au moins un an à son service."

Cette vacance sera prise dans la même semaine ou échelonnée sur deux semaines après entente entre le patron et l'employé. La rémunération payée pour cette vacance sera la moyenne hebdomadaire des salaires payés durant les trois mois précédant la vacance."

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le Sous-ministre du Travail, Gérard TREMBLAY, Ministre du Travail, Québec, ce 12 janvier 1946.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS Antoinette Plamondon (1804-1895) Le Canada français a connu durant le XIXe siècle plusieurs peintres de grande valeur qui, après avoir complété leur formation en Europe, sont revenus au pays répandre les bienfaits de leur art.



"N'avez-vous pas connu l'un de ces jours où vous avez l'impression d'être en travers de tout le monde."

L'Eire fit fausse route durant la guerre. Est-ce vrai?

De Valera aura donné au cours des années de guerre un exemple sans précédent dans l'histoire du Commonwealth: alors que les Dominions entraient dans la fournaise plus ou moins volontairement, celui qui se trouvait le plus près de la Grande-Bretagne, au cours même pour bien dire de la mêlée, se prévalait de son droit à demeurer neutre. Il a fait en dépit des pressions et des menaces; il a fait la sourde oreille aux rumeurs de représailles et aux accusations fausses portées contre lui. Pas un moment il n'a flanché dans son attitude.

De Valera a eu de nombreux critiques non seulement en Grande-Bretagne et dans les autres Dominions mais aussi aux Etats-Unis. Devant tous il est demeuré ferme. Quel qu'on en ait dit il représentait le sentiment profond de l'Irlande du Sud. Winston Churchill a soutenu qu'il a fait fausse route et conduit son pays à la ruine. Il appartenait au fils même de Winston Churchill de démentir l'homme d'état: tout dernièrement n'affirmait-il pas après enquête que l'Eire se trouvait le plus prospère de tous les pays de l'Europe et même du monde entier. L'Irlande du Sud n'avait pas charge ses épaules du fardeau d'une lourde dette de guerre et n'avait point contracté une lourde hypothèque aux dépens des générations futures.

Une dépêche que nous cueillons dans les journaux de lundi démontre que le fils de Winston Churchill a raison contre le père. D'après cette information, l'Eire est aujourd'hui l'un des pays étrangers les plus fortunés du monde, dès que la livre sterling deviendra échangeable, elle pourra puiser dans un fonds d'environ 450 millions de livres soit plus de deux milliards.

L'Eire a vu son pouvoir d'achat limité durant les sept années de guerre. Elle a donc dû économiser, bâtir sa fortune. C'est ainsi que l'an dernier les dépôts reçus par les banques se chiffrent par près de 320 millions de livres sterling. Dans l'histoire de ce pays c'est un record.

A quel facteur imputer cette fortune de guerre? L'Eire n'avait qu'un client: la Grande-Bretagne. De Valera avait refusé d'entrer dans la mêlée à ses côtés et il gardait même jalousement le contrôle des ports d'Irlande. A Londres on avait parlé de représailles et l'on lisait couramment qu'on affamerait l'Eire en n'achetant pas ses produits. De Valera demeura irréductible: il n'avait évidemment aucun penchant à chanter. Le gouvernement anglais comprit rapidement et se mit à acheter les produits de l'Eire plutôt que d'inviter le peuple anglais à se serrer la ceinture d'un cran de plus. Et les exportations irlandaises ne tardèrent pas à doubler.

Curieux retour de l'histoire: l'Angleterre qui s'était engraissée du malheur de l'Irlande remboursait à trois siècles près sous la pression de son propre malheur.

Le syndicalisme ouvrier

L'histoire du syndicalisme ouvrier a ses hauts et ses bas et l'on peut dire que les uns et les autres sont la résultante du travail au pays. Le travail devient-il abondant — comme cela s'est produit durant les années de guerre — les syndicats poussent tels des champignons. Que se produise d'un autre côté une contraction du travail et l'on assiste immédiatement à une régression des effectifs des unions.

L'effectif des organisations ouvrières au Canada a encore augmenté considérablement au cours de 1944, mais moins pourtant qu'en 1942 et 1943. Le total de 724,188 membres à la fin de 1944 représente une augmentation de 59,655 ou 9 pour cent du total de 664,533 l'année précédente et plus du double du total de 358,967 en 1939. Sur un total estimatif de 2,860,000 salariés âgés de 14 ans et plus dans les occupations non-agricoles au Canada, environ 25 pour cent étaient des syndiqués à la fin de 1944; la proportion en 1943 s'établissait à un peu plus d'un cinquième.

Le nombre des unités locales de syndicats est passé de 3,735 en 1943, à 4,123 en 1944, soit une augmentation de 388. Il y a lieu de souligner que l'augmentation dans le nombre des syndicats locaux au cours des deux dernières années dépasse l'augmentation nette durant la période 1928-1941. L'augmentation dans le nombre des syndicats locaux a été de beaucoup la plus considérable dans les syndicats industriels des services; cependant, il y a eu également une augmentation marquée dans l'industrie de la métallurgie.

Le groupe des industriels de la métallurgie qui compte 26,7 pour cent du total des syndiqués demeure le plus considérable, bien que l'augmentation rapide en temps de guerre dans le nombre des syndiqués de ce groupe a cessé au cours de l'année. Le total des syndiqués dans ce groupe d'industries est passé de 199,487 en 1943 à 193,336 en 1944, soit une diminution de 3,1 pour cent. Deuxième en importance est le groupe des chemins de fer qui comptait 16,7 pour cent du total des syndiqués en 1944 et accusait pour l'année une augmentation de 12,1 pour cent.

La charité chrétienne

Le président général de la campagne annuelle que va entreprendre bientôt la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises de Montréal prend sa besogne au sérieux.

Il sait les besoins croissants de ces oeuvres, il sait quel effort va exiger la campagne de cette année, il sait que les motifs naturels sont plus puissants que les simples arguments naturels. Aussi est-ce sous le signe de la charité qu'il entend placer sa vaste et difficile entreprise. Et c'est un langage chrétien qu'il veut avant tout faire entendre à ceux qui seront sollicités.

Le plaidoyer que T. Thérien a écrit est clair, logique, pressant. Qu'on le repand à profusion dans les foyers, il aidera non seulement la campagne actuelle de la Fédération, mais toutes les oeuvres que la générosité publique est appelée à secourir. L'Ecole Sociale Populaire, qui le public dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts en a fait une plaquette élégante, dont la couverture est ornée d'un beau tableau symbolique représentant la Charité.

En lisant les journaux Migrations de guerre Le Devoir, Montréal. — On a souvent entendu parler des mouvements de population provoqués par notre participation à la guerre et l'effort industriel qu'il a nécessité. Une récente publication du ministère fédéral de la Reconstruction intitulée "Répartition et effets de l'expansion de l'industrie en temps de guerre au Canada de 1939 à 1944", nous fournit des chiffres intéressants sur ces mouvements de population. Comme on pouvait le prévoir, ces migrations de guerre ont favorisé les centres industriels aux dépens des régions rurales, elles ont même favorisé les provinces en partie industrialisées aux dépens des provinces purement agricoles.

Trois notes ont bénéficié de ces mouvements de population: ce sont la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et la Colombie, qui ont reçu respectivement huit mille âmes, cinquante-six mille et quatre-vingt-dix mille âmes. Six provinces ont perdu du monde du fait de ces migrations: les pertes sont de 7,000 âmes dans le cas de l'île du Prince-Edouard, de 19,000 dans le cas du Nouveau-Brunswick, de 11,000 dans le cas de Québec, de 25,000 dans le cas du Manitoba, de 86,000 dans le cas de la Saskatchewan et de 15,000 dans le cas de l'Alberta.

Au Manitoba, les départs ont été suffisamment nombreux pour annuler tout accroissement naturel qui a été de 25,000 âmes de 1941 à 1944. La minuscule province de l'île du Prince-Edouard et la Saskatchewan, la province la plus complètement agricole du pays, ont été encore plus lourdement éprouvées: non seulement les départs ont-ils complètement annulé l'accroissement naturel, mais le chiffre absolu de la population a baissé en trois ans de 4,000 âmes pour la première et de 52,000 pour la seconde. L'accroissement naturel ayant été de 171,000 dans le Québec et de 108,000 en Ontario, notre province gagne du terrain en dépit du fait que elle a 56,000 du fait des migrations industrielles du temps de guerre.

Le Régiment de la Chaudière Le Canada, Montréal. — La Chaudière, vainqueur de Carpiquet, de la Somme, de Boulogne-sur-mer, de l'Escaut, et qui participa aux dernières batailles d'Allemagne, est revenu au pays et célébrera le Nouvel an sur le sol natal des valeureux soldats qui le composent. Pour le recevoir à Québec, le curé de Boulogne-sur-mer, un grand prêtre français, le chanoine Louzier, avait fait spécialement le voyage d'Amérique. C'est dire l'estime dans laquelle les habitants de Boulogne tiennent leurs libérateurs canadiens.

Le Régiment de la Chaudière est la dernière unité canadienne-française à revenir comme unité des champs de batailles d'Europe. L'histoire de ses exploits remonte au 6 juin 1944, alors qu'il était l'un des premiers bataillons à débarquer sur le sol français. Il était commandé à ce moment par le colonel Mathieu, Croix de service distinguée, dont un chroniqueur nationaliste écrivait dernièrement qu'il avait probablement été nommé sous-ministre de la Défense nationale à cause de l'habileté administrative qu'il montra sur le champ de Launoy.

Avec un homme comme Paul Mathieu à sa tête, le Régiment de la Chaudière devint bientôt l'un des régiments les plus remarquables des états-majors alliés pour son héroïsme et des plus craints de l'ennemi. Il laisse plusieurs traces sur le cours de la route glorieuse qu'il parcourut et leur souvenir était présent dans l'esprit de tous ceux qui ont acclamé les survivants à leur retour à Québec. Vive le Régiment de la Chaudière, honneur du Canada français!

Quand une chose va bien...

Notre législation (ouvrière) est saine, prudente, sociale et progressive. Elle peut être comparée avantageusement à celle des autres provinces du Canada et même des autres pays.

C'est l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, qui faisait cette déclaration, la semaine dernière, à la Société St-Jean-Baptiste. L'affirmation fut applaudie, comme elle le méritait.

Et plus loin, il ajoutait avec autant de bon sens et de vérité: "Nous avons toutes les raisons de déclarer que les organismes provinciaux actuels répondent aux besoins de l'heure et sont éminemment qualifiés pour répondre aux besoins de l'avenir, en y faisant, et y a lieu, des améliorations appropriées, que nous avons le pouvoir de réaliser."

Nous pensons exactement comme M. le Ministre sur ce point. Non par besoin de dire naïvement que tout est beau et bon chez nous, mais parce que les résultats de notre législation ouvrière attestent sa bonne qualité et que des personnes autorisées accordent à la Province de Québec le crédit de lois ouvrières à caractère vraiment social.

Si Québec a pu édifier une législation ouvrière aussi à la page, nous ne voyons pas pourquoi on substituerait à cet ensemble de lois hautement appréciées tant chez nous qu'à l'étranger le nouveau-né, nullement éprouvé encore, d'un code national, c'est-à-dire, fédéral de travail.

La réglementation du régime de travail, en temps normal, chez nous, est du ressort des Provinces, pour trois raisons:

La première et la meilleure, c'est que les relations entre employeurs et employés posent les questions suivantes: le contrat de louage de services, le contrat d'apprentissage, la fixation des salaires, la durée du travail, la conciliation et l'arbitrage des conflits d'intérêts, le contrat collectif de travail et les procédures relatives à sa négociation, etc. autant de sujets qui sont de droit civil et qui, pour cette raison, doivent ressortir au gouvernement provincial, sauf en quelques cas très rares et exceptionnels, celui de la défense nationale, ou l'intervention du gouvernement central peut servir ou mieux la communauté canadienne.

La seconde raison, c'est que, d'après la constitution, il doit en être ainsi. Le troisième, corollaire de la seconde, c'est que le Conseil Privé a rendu jugement dans ce sens.

Ma tendance à toujours mettre la cause du progrès au-dessus des considérations juridiques m'amène à trouver la proposition de ces trois raisons bien supérieure aux deux autres.

Congrès à St-Jean de l'Association ambulancière

Après le grand succès remporté par le congrès de Farnham, la semaine dernière, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail annonce que c'est à St-Jean qu'aura lieu, les 28 et 29 janvier, les assises de son second congrès de sécurité industrielle de l'année 1946.

A une réunion convoquée pour le lundi, 28 janvier, en l'hôtel Windsor, les gratiers de l'Association exposeront aux industriels de la région de St-Jean quelle fut la situation de l'Association au cours de l'année 1945.

Après le grand succès remporté par le congrès de Farnham, la semaine dernière, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail annonce que c'est à St-Jean qu'aura lieu, les 28 et 29 janvier, les assises de son second congrès de sécurité industrielle de l'année 1946.

Après le grand succès remporté par le congrès de Farnham, la semaine dernière, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail annonce que c'est à St-Jean qu'aura lieu, les 28 et 29 janvier, les assises de son second congrès de sécurité industrielle de l'année 1946.

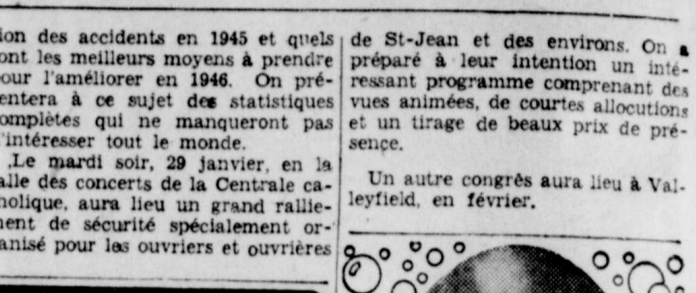
Après le grand succès remporté par le congrès de Farnham, la semaine dernière, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail annonce que c'est à St-Jean qu'aura lieu, les 28 et 29 janvier, les assises de son second congrès de sécurité industrielle de l'année 1946.

Après le grand succès remporté par le congrès de Farnham, la semaine dernière, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail annonce que c'est à St-Jean qu'aura lieu, les 28 et 29 janvier, les assises de son second congrès de sécurité industrielle de l'année 1946.

Après le grand succès remporté par le congrès de Farnham, la semaine dernière, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail annonce que c'est à St-Jean qu'aura lieu, les 28 et 29 janvier, les assises de son second congrès de sécurité industrielle de l'année 1946.

Après le grand succès remporté par le congrès de Farnham, la semaine dernière, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail annonce que c'est à St-Jean qu'aura lieu, les 28 et 29 janvier, les assises de son second congrès de sécurité industrielle de l'année 1946.

MOI, MAUVAISE HALEINE?



Non! les bébés n'ont pas mauvaise haleine, mais c'est le cas de 76% des adultes!

Des épreuves scientifiques établissent indubitablement que dans 76 cas sur 100, la Poudre Dentifrice COLGATE entraîne rapidement la mauvaise haleine!



ÉCONOMISEZ! Comparée à d'autres marques bien connues une grosse boîte de Colgate vous procure jusqu'à 30 brossages supplémentaires et la boîte géante, jusqu'à 46 brossages supplémentaires—cela sans un sou de plus!

FUMEURS! L'emploi de la Poudre Dentifrice Colgate est un des moyens les plus faciles de combattre l'haleine et les taches occasionnées par le tabac! Achetez Colgate aujourd'hui!

Qu'éprouve-t-on au moment de se lever le matin? Un goût désagréable dans la bouche? C'est le signe d'une mauvaise haleine. Elle est causée par les bactéries qui se développent dans la bouche pendant la nuit. Colgate vous aide à éliminer ces bactéries et à rafraîchir votre haleine.

Colgate vous aide à éliminer ces bactéries et à rafraîchir votre haleine. Elle est causée par les bactéries qui se développent dans la bouche pendant la nuit. Colgate vous aide à éliminer ces bactéries et à rafraîchir votre haleine.

Various small advertisements on the right margin, including 'MONSIEUR BREGER', 'SAGESSE', 'SMITH BROS.', and 'KING DE LA GENDARMERIE ROYALE'.

CHAUSSURES EXCLUSIVES
Réal Pelletier
1472, rue Notre-Dame Trois-Rivières Téléphone 315

Le Nouvelliste
Trois-Rivières, 23 janvier 1946

CELA FAIT DE MAGASINER CHEZ
ZELLER'S
Détailants aux Canadiens économistes

Vaste programme de travaux publics au coût de \$900,000

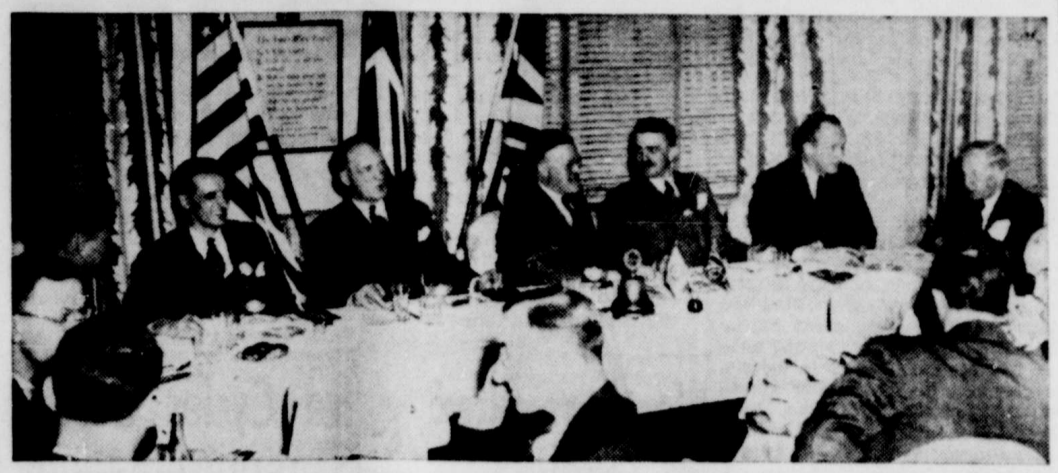
Nouveau poste La parenté de l'Écossais et du Canadien français

"L'étude des modes de vie du Canadien français révèle que ses aspirations, ses idéals, ses qualités, ses vertus s'apparentent étroitement à ceux de l'Écossais. Tous deux se comprennent, ont une philosophie commune, apprécient au même titre les joies familiales, la valeur de l'idée de famille, la simplicité des mœurs, le foyer et l'économie." Voilà ce qui ressort d'une intéressante et spirituelle causerie prononcée hier midi par M. John M. Hay, assistant vice-président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, devant les membres du club Rotary.

Le conférencier a prononcé sa causerie lors du lunch hebdomadaire des Rotariens tenu au Château de Blois, en la salle Jacques-Cartier, sous la présidence de M. Herbert M. Moresworth. Il fut précédé par M. André Beaudry, gérant local de la Compagnie de Téléphone Bell.

M. Hay s'est servi, pour exprimer ses opinions, quant à la similitude du tempérament écossais et canadien-français de l'œuvre d'un poète très apprécié dans l'univers littéraire: Robert Burns "le poète du peuple, le poète de l'homme de la rue", dont les œuvres sont aujourd'hui considérées comme "la bible de l'Écossais". Le conférencier signale en lisant plusieurs de ces poèmes, la douce philosophie qui est au cœur de l'expression d'un mode de vie bien caractéristique à l'Écossais moyen, et qui peut servir de trait d'union entre la souriante philosophie du Canadien français. Ils parlent, ces poèmes, d'amour, de simples gens, de choses ordinaires de la vie, du foyer, du père et

M. John M. Hay au Rotary hier



On reconnaît, de gauche à droite, sur cette photo les personnages qui prirent place à la table d'honneur au meeting tenu par le Rotary, hier, au Château de Blois. Ce sont MM. André Beaudry, gérant local du Bell Telephone, Jim Beckett, John M. Hay, assistant vice-président du Bell Telephone, conférencier invité, Herbert M. Moresworth, président, Francis C. Whitaker, également au service du Bell et ancien président du club Rotary de Westmount, F. Cawley, du Bell Telephone et M. Léon Trépanier, commissaire industriel.

Il serait reparti sur une période de 3 ans

Le conseil de ville sera appelé, probablement la semaine prochaine, à étudier un programme d'améliorations et de travaux permanents dont l'estime actuelle s'établit à \$900,000.00 et dont l'exécution pourrait être répartie sur une période de trois ans. Il s'agit d'un programme comportant l'ouverture de nouvelles rues, le pavage de certaines autres, l'aménagement du terrain de l'exposition et plus particulièrement de la piscine, et l'amélioration des autres parcs municipaux dans les parcs; l'amélioration du marché aux denrées, l'achat de machinerie pour le service de la voirie et le service de l'entretien des déchets; la construction de conduites d'égouts et d'aqueduc, etc.

Un projet préliminaire a été soumis à la dernière assemblée du conseil par le gérant M. J. H. Van Liette, d'après une liste dressée par l'ingénieur de la Cité M. P.-E. Dufresne. Le gérant a demandé au conseil de décider d'une politique à suivre pour la préparation du prochain budget.

Les modifications et travaux permanents mentionnés dans cette liste sont urgents et devront, dans l'opinion du gérant être exécutés d'ici trois ans. Le conseil a deux moyens à sa disposition pour réaliser en tout ou en partie ce programme. D'abord il pourrait s'en tenir à la politique suivie depuis quelques années d'exécuter des travaux permanents ou d'améliorer ses services en payant le coût de tels travaux au fur et à mesure à mesure des crédits. Dans ce cas, le programme soumis devrait être considérablement comprimé, car la ville peut difficilement dépenser plus que \$75,000.00 par année à même ses revenus pour des fins semblables.

D'un autre côté, la ville peut recourir à un emprunt qu'elle soumettrait à l'approbation du peuple. Le gérant de la Cité serait disposé à favoriser un tel règlement d'emprunt dès maintenant car il croit que les conditions du marché sont actuellement très favorables.

Il souligne le fait que la municipalité peut emprunter à l'heure actuelle à des taux très avantageux. Le conseil étudiera au cours d'une assemblée spéciale la semaine prochaine ce programme considérable et décidera de l'attitude à adopter cette année.

M. MICHEL DUMONT, qui occupait le poste de directeur du Service d'Information Français au Canada depuis février 1943, vient de quitter Ottawa pour New-York où il dirigera le Service de Presse et d'Information du gouvernement français, aux États-Unis.

Retour du soldat Gaston Piché

St-Sylvestre, 22. (D.N.C.) — Le soldat Gaston Piché est revenu dans sa paroisse natale après avoir passé un an sur les différents théâtres de guerre européens. Entré dans l'armée en 1942 il traversa en Angleterre au mois de janvier 1945 et combattit en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, avec le Régiment de la Chaudière.

M. Aimé Montcalm esquisse de vastes projets d'avenir pour la ville des Trois-Rivières

Dans son rapport présenté au cours de l'assemblée générale annuelle, M. Aimé Montcalm, président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, attire l'attention des membres de cet organisme sur quelques sujets d'intérêt immédiat pour la ville des Trois-Rivières et pour la Mauricie en général.

"Il y a tout d'abord, dit-il, le projet de travaux publics qui seront entrepris dans notre région par le Gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, et de travaux d'amélioration que nos autorités municipales entendent exécuter.

"Dans le domaine fédéral, en outre de l'agrandissement de l'Hôtel des Postes, de la construction probable d'un nouvel édifice, de l'élimination des traverses à niveau, il y a la question de plus en plus d'un pont qui relierait Trois-Rivières à la Rivière sud.

"Déjà nous avons la promesse de l'honorable Premier Ministre Duplessis que l'on entreprendra prochainement la construction de deux nouveaux ponts sur le Saint-Maurice, ce qui ne peut nous empêcher de continuer nos démarches pour la construction d'un pont sur le Saint-Laurent.

"Votre Conseil d'administration a déjà échangé de la correspondance à ce sujet et il est venu à la conclusion d'instituer sans délai une Commission de la Chambre qui préparera un mémoire destiné à éclairer les autorités fédérales sur la nécessité d'entreprendre dans un avenir rapproché la réalisation de cet important projet.

"Dans le domaine municipal, je ne doute pas que la question des logements et d'un plan d'urbanisme figureront parmi celles qui retiendront l'attention de la Chambre cette année.

"Je n'ai guère besoin de réitérer que la Chambre dés maintenant se prépare à faire face au nombre croissant de visiteurs qui envahissent Trois-Rivières dans les cours de l'été.

"Dans la balance de son rapport M. Montcalm, avait fait un exposé du travail accompli par la Chambre de Commerce des Trois-Rivières depuis qu'il en assumait la présidence, le 20 avril 1944. Il parla

La campagne de recrutement de l'Alliance Française se prépare

Avant-hier, précisément à cause de la tempête, il fallait avoir du courage pour sortir de chez soi et répondre à l'invitation de madame François A. Bellefeuille, qui réunissait un groupe de jeunes dames et jeunes filles en vue de la campagne de recrutement de l'Alliance Française.

Quelques-unes avaient dû s'excuser — qui ne manquant certes pas de courage — mais que le rhume ou des soins à donner à quelqu'un infortuné grippé empêchaient de pouvoir sortir.

Autour de madame Bellefeuille il y avait quand même madame H.J. Alain et mesdemoiselles Marie-Paule Levesque, Louise LaJoie, Pauline Bourgeois, Louise Bachard, Bibiane Lafrance et Louise Bellefeuille, aussi enthousiastes les unes que les autres et résolues de faire un succès de leur entreprise, sûres et certaines de la collaboration de celles qui, malheureusement, n'avaient pu se joindre à elles autrement qu'en pensée.

Les choses ont marché rondement avec un bel esprit de méthode. En un tour de main, des listes ont été dressées, noms, numéros des rues et du téléphone, quand il y avait téléphone, avec l'indication complète de tous les candidats et candidates possibles d'Alliance Française.

Leur entraînement et leur confiance étaient communicatives.

Vendre une carte de membre de l'Alliance Française qui n'aura eu en 1946 que des confédérés de grande classe, leur semblait un jeu. Tout le monde voudra en être, c'est leur impression et le reporter qui les voit à l'œuvre est vite convaincu qu'en effet personne ne saura résister à un appel si pressant, présenté si gentiment par des dames et des demoiselles qui ont des intelligences dans toutes les sociétés sœurs.

Les travaux préliminaires sont déjà en bonne voie. D'ici peu elles se mettront à la besogne. Il est certain qu'elles seront admirablement reçues partout. Personne voudra se priver d'être membre de l'Alliance Française.

Nonbreux délégués au congrès des Laurentiens

Plus de 100 délégués d'une douzaine de paroisses de notre diocèse participeront dimanche prochain au premier congrès régional des Jeunes Laurentiens de la Mauricie. Les congressistes commenceront leur journée d'étude par la messe au Sanctuaire Notre-Dame du Cap. C'est à l'École Saint-Paul qu'aura lieu à partir de 10 heures les réunions et rapports des différents comités nationaux, économique et organisations.

À 6:30 heures, le banquet du congrès sera servi au nouvel hôtel de M. J. A. Mongrain, rue du Fleuve.

La soirée sociale de clôture aura lieu à 8:15 heures à la salle du Séminaire St-Joseph, l'entrée est libre; le public et en particulier les membres de toutes les Associations religieuses, culturelles ou patriotiques de la ville sont invités à venir entendre M. l'abbé Pierre Gravel, dans sa conférence intitulée: "Nous unir? Oui, mais autour de qui et autour de quoi?"

Ce congrès marquera un grand pas dans l'organisation de la jeunesse de notre région. Il faut que les jeunes étudiants leurs problèmes et s'en intéressent. Chaque paroisse urbaine ou rurale du diocèse comptera bientôt une section de Jeunes Laurentiens, et cela pour le plus grand bien de notre religion et de notre race.

Trois-Rivières et Shawinigan compteront les plus grosses délégations. Le Cap, Grand-Mère, Ste-Thécle, St-Tite, St-Boniface, Louisville, etc., sont assurés d'avoir plusieurs représentants.

Nous prions, pour la dernière fois, tous les jeunes de la région intéressés à ce congrès à se mettre en communication avec Théo Benoit, 1873 Chamberland, tél. 4851W.

Soyez aux échoues du Poste C.H. L.N. jeudi le 24 à 7:45 pour entendre MM. Théo Benoit et G. Turcotte voir donner d'autres détails sur ce congrès de jeunesse.

P. S. M. Rosaire Morin, président général ainsi qu'un représentant des quartiers généraux seront parmi nous.

(Communiqué) G. Turcotte.

Des centaines de personnes ont visité l'exposition Frenière

L'exposition d'aquarelles de Richard Frenière s'est terminée à la Bibliothèque Scolaire après une semaine d'éclatant succès. Des centaines de personnes ont visité ce salon artistique chaque jour et se sont intéressées à cette manifestation originale de bon voisinage entre Américains et Canadiens.

L'exposition était sous les auspices de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières. Elle fut tenue, grâce à l'autorisation de l'Association de la Bibliothèque des Trois-Rivières et de la Commission des Écoles catholiques, Mlle Claire Godbout, bibliothécaire, qui s'occupe de multiplier ces initiatives artistiques, a été l'âme dirigeante de cette exposition.

Les visiteurs ont admiré le talent exceptionnel de l'artiste, ses dons de peintre et de coloriste. Ils ont vu dans les aquarelles de Frenière des esquisses d'une fraîcheur incomparable, des impressions comme seule peut en inspirer la nature canadienne avec ses neiges immaculées et les éblouissants coups de soleil de janvier. Plusieurs Trifurviens se sont procurés une ou deux œuvres de M. Frenière. Ce sera pour leurs possesseurs un magnifique souvenir de cette exposition et un témoignage de la beauté de notre pays par un visiteur qui a su l'admirer avec des yeux neufs et une sensibilité charmante.

M. Frenière continue son travail avec un bel entraînement dans le but de préparer ses prochaines expositions aux États-Unis.

Achat d'un camion par la ville du Cap

La ville du Cap-de-la-Madeleine, sur l'avis d'un de ses employés, chargé d'enquêter sur la question, a décidé d'acheter de la Corporation des Biens de Guerre un camion Chevrolet trois tonnes, pour le prix de \$784.89.

Cet achat sera complété par celui d'une camionnette d'une tonne de marque International, que la ville paiera \$486.53. Ces deux camions seront affectés à des services municipaux. Les échevins furent unanimes à décider de cet achat proposé par MM. Duguay et Lemarier.

Un propriétaire d'alambic est mis à l'amende

Donat Mongrain, de Shawinigan Falls, accusé par l'agent L.P.M. Morel, de la Gendarmerie Royale de possession d'alambic s'est vu coupable devant le juge Edouard Langlois qui l'a condamné hier à \$200. d'amende et aux frais ou à trois mois de prison.

La plainte stipulait que le 15 janvier, le prévenu aurait été trouvé en possession d'un alambic propre à la fabrication de spiritueux et ce, sans donner l'avis prescrit par la loi.

Me Jean-Marie Bureau occupait dans cette cause pour la Gendarmerie.

Révocation d'un jugement en ratification de titre

L'honorable Adélaïde Sévigny, juge-en-chef de la Cour Supérieure, dans un jugement qu'il rendait hier fait droit à une action en révocation de jugement, intentée par M. Léonard Collard, conducteur de taxi de St-Paulin à M. Adélaïde Damiand du même endroit.

D'un autre côté le juge refuse d'accorder au demandeur certaines requêtes qui se greffaient à l'action principale notamment l'adjudication de dommages pour une somme de \$200, et une reconnaissance de propriété exclusive.

La cause de litige est la suivante: Le cinquième 1943, M. Adélaïde Damiand a fait enregistrer des titres démontrant qu'il était propriétaire d'une lièze de terrain d'environ cinq pieds de large sur une profondeur d'un arpent et demi, faisant partie du lot 86 du cadastre de St-Paulin. La ratification de ce titre de propriété avait été obtenue le même jour par jugement rendu par l'honorable Fortier de la Cour Supérieure.

Le demandeur, M. Collard prétendait avoir été toujours propriétaire de cette lièze de terrain et il ajoutait que c'était au moyen de représentations fausses que M. Damiand avait obtenu la ratification de ce titre de propriété. Collard demandait en conséquence l'annulation et la cassation du jugement rendu le cinquième juillet 1943, l'annulation de l'enregistrement de ce jugement, fait chez le registraire du comté de Maskinongé M. J. Elie Langlois. Il réclamait aussi le paiement d'une somme de \$200 en compensation des dommages qui lui causeraient les ennuis encourus de ce fait.

Le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, rendra jugement le mardi, 29 janvier, dans deux causes intentées par la Gendarmerie Royale pour possession d'alambic contre André Duguay, du rang Saint-Louis de Almainville et René Duguay, du rang Saint-Michel d'Almainville.

Duguay a admis dès le début sa culpabilité. Les agents de la Gendarmerie ayant découvert chez lui l'alambic. Les procureurs ont cependant discuté longuement sur une motion à l'effet que la présente offense ne peut pas être considérée comme une récidive, bien que Duguay ait déjà été condamné en 1936 pour un crime semblable.

Mes Alexandre Gélinas c.r. et Jules Bron, procureurs des accusés, ont été d'un jugement rendu il y a quelques semaines par le juge H. A. Fortier de la Cour Supérieure, dans une cause de la Gendarmerie contre Ludger Duchesneau et une dame Saint-Louis. Le juge H. A. Fortier avait à ce moment déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Langlois.

Dans le cas de Duguay, ce dernier a plaidé non culpabilité et la cause a été entendue, hier après-midi. La poursuite affirme que Duguay, beau-frère de Duguay, a également déclaré qu'il y avait prescription, parce que l'offense précédente avait été commise plusieurs années auparavant et qu'on ne pouvait considérer comme récidive cette nouvelle offense.

Le procureur de la poursuite Me Jean-Marie Bureau, c.r. s'en tient de son côté au texte de la loi et réclame l'application d'une peine plus sévère affirmant qu'il y a bel et bien récidive.

Le jugement sur la motion sera rendu le 29 par le juge Lang

**POUR VOS ACHATS DE
FOURRURES**

HERVE DUFRESNE

90, ST-MARC SHAWINIGAN Tél. 2885

M. Major et l'avenir du service téléphonique

Shawinigan, 23 — Le sondage de l'avenir avec les chercheurs du téléphone me pousse à déclarer: "En vérité, nous vivons dans des temps merveilleux", déclarait hier soir M. S.-W. Major, de la Cie de Téléphone Bell du Canada, dans une causerie prononcée devant la Chambre de Commerce des Jeunes, réunie au souper-causerie à l'hôtel Royal sous la présidence de M. Paul-Emile Bélanger.

M. Major esquissa les perspectives d'extension du service téléphonique aux véhicules-moteurs, l'usage de la radiotéléphonie pour desservir les endroits reculés, et les réseaux pour relayer les programmes de télévision, aussi bien qu'un nombre considérable de communications téléphoniques entre postes à travers le pays.

En 1877, alors que la transmission téléphonique ne dépassait pas vingt milles, Alexander Melville Bell, père de l'inventeur du téléphone, disait à Bramford, Ontario: "Il y a tout lieu de croire qu'un jour le téléphone mettra à portée de la voix l'Angleterre et les Etats-Unis, l'Australie et les Indes."

"Aujourd'hui, disait M. Major, cette audacieuse prophétie s'est accomplie, et les chercheurs du téléphone envisagent pour les prochains 65 ans des progrès encore plus étonnants que dans le passé."

La conférence comportait plusieurs exposés scientifiques. M. Major enregistra la parole sur un ruban magnétique et projeta des ondes sonores sur un écran fluorescent.

Exposant les problèmes de transmission à grande distance, M. Major esquissa brièvement les diverses solutions adoptées au cours des

années. La radiotéléphonie, utilisée depuis longtemps pour les communications transocéaniques, s'est mise en évidence par certains développements du temps de guerre. Bien que rien ne laisse prévoir que la radio doive déloger les réseaux de fils pour ce qui est de la masse des communications on y a recouru de plus en plus comme complément du réseau de fils.

Expliquant les principes de base de certains développements de la radio moderne, le conférencier fit produire de l'électricité à des cristaux et montra les agissements bizarres des ondes ultra-courtes de la radio.

Délégué à Québec



Shawinigan, 23. — M. Lorenzo Corribeau, gérant de la maison John Corribeau, Ltee, représentant aujourd'hui à Québec la section de Shawinigan de l'Association Nationale des Maîtres-plombiers et Entrepreneurs en chauffage, section provinciale, qui rencontrera le conseil des ministres de la province de Québec, pour discuter de questions relatives à leurs entreprises.

Demangeaison Rectale
Aidez à soulager rapidement la démangeaison et la douleur des hemorrhoides à l'aide de cette préparation anatomiquement spécialisée.

ONGUENT CUTICURA

Dr H. FAUTEUX
MEDECIN-CHIRURGIEN
est de retour à ses bureaux d'un voyage de perfectionnement en chirurgie.

HEURES DE BUREAU
Lundi — Mercredi — Vendredi, 1.30 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m.
Mardi et Jeudi de 1.30 à 4 h. p.m.
Samedi de 11 h. a.m. à midi

Le Dr GEORGE SMITH
demeure son associé avec bureaux à
9, Rue Champlain SHAWINIGAN Tél: 4510

Assistant de bureau demandé

On demande immédiatement un assistant de bureau pour le département d'expédition d'une grosse compagnie de pulpe et de papier située dans la Vallée du St-Maurice.

De préférence nous aimerions recevoir des demandes d'emploi d'hommes de 25 à 35 ans, avec instruction de gradué de High School ou son équivalent, avec la connaissance parfaite des deux langues anglaise et française. Chances d'avancement rapide.

Le

Ecrivez demandes d'emploi
LE NOUVELLISTE LIMITEE
53, Avenue Station SHAWINIGAN FALLS
Mentionnez No. 166

La Vente de Chaussures SE CONTINUE

Demain, Vendredi et Samedi
CHEZ
MARCEL CHRÉTIEN
87, RUE ST-MARC

SOULIERS pour DAMES en cuir ou suède, talons hauts et cubains. Spécial	SOULIERS pr HOMMES cuir noir ou brun Spécial:	PANTOUFLES pr DAMES bon feutre bleu, talons pleins. Spécial
99 ^c à \$1.49	\$1.99 \$2.79 \$3.49	98 ^c
SOULIERS POUR FILLETES bon cuir noir ou brun	PANTOUFLES pr DAMES très bel assortiment, tous modèles.	PANTOUFLES POUR ENFANTS genre montard, spécial de la vente.
\$1.69 \$1.95 \$2.29	49 ^c 79 ^c	50 ^c
BOTTES EN JERSEY avec fourrure pour dames. Talons cubains pointure 3 1/2 x 4 1/2, valeur régulière 3.45. Spécial à	SOULIERS pr GARÇONS Cuir noir ou brun 11 à 13 1 à 5	SOULIERS DE MARCHÉ pour dames et jeunes filles, cuir noir ou brun. Spécial
\$1.95	\$1.95 \$2.19	\$1.95

Nous venons de recevoir une bonne quantité de BOTTINES DE FEUTRE pour hommes et garçons, aussi un choix de PANTOUFLES DE FEUTRE noir pour dames.

Réduction appréciable sur toute marchandise en magasin

NOUS VISITER, C'EST ECONOMISER

MARCEL CHRETIEN
Successeur de GERALD ELIE
87, rue St-Marc SHAWINIGAN Tél.: 2131

**LA PAGE DE
Grand'Mère SHAWINIGAN La Tuque**

MERCREDI, 23 JANVIER 1946 53, DE LA STATION TEL.: 2500

Voleurs pincés à La Tuque

La Tuque, 23. (D.N.C.) — Depuis la saison des fêtes nous avons eu à enregistrer différents petits vols, dont quelques-uns avec effraction.

Tous des vols moins un furent perpétrés par le même voleur. Les deux voleurs, dont Paul-Emile Baron, 18 ans, de St-Gabriel de Brandon, après avoir été pincés, comparurent devant la cour des Juges de Paix Ce dernier échappa 2 mois de prison pour s'être introduit le 11 janvier dans une chambre du Community Club, et y avoir dérobé une montre évaluée à \$35, et dans une autre chambre un cadran d'une valeur de \$12. La montre fut vendue quatre fois par la suite et le dernier acheteur en fut quitte pour son aventure, car elle fut remise à son propriétaire ainsi que le cadran. L'autre après vols chez W. Bergeron de marchandises évaluées à \$11, une 2ème fois \$12, et une 3ème fois \$4.90, \$9.00 et \$25.00, et une autre fois chez F. Spain pour \$10, ainsi qu'une bicyclette d'une valeur de \$35, recut une condamnation de 18 mois. On espère que ces exemples suffiront.

Addition d'un 4e étage à l'hôtel Shawinigan

Shawinigan, 23.—Un quatrième étage sera bientôt ajouté à l'hôtel Shawinigan et un service d'ascenseur sera installé depuis le sous-sol jusqu'à ce quatrième étage, tandis que le système des gicleurs automatiques sera étendu à tout l'hôtel, nous a déclaré, hier M. Albert Racine.

Cet aggrandissement portera la capacité de l'hôtel à 192 personnes. On ajoutera 12 chambres avec bain pour quatre personnes chacune trois suites pour six personnes chacune, et huit chambres pour deux personnes chacune. Au sous-sol, on aménagera aussi deux salles de réception, une pour cinquante personnes, l'autre pour recevoir deux cents personnes. Un permis de construction à cet effet a été accordé à M. Racine, ces jours derniers, par l'autorité municipale. Les travaux doivent commencer vers le 15 février. Les plans de cet aggrandissement ont été confiés à M. Arthur Lacourrière, architecte de Shawinigan. Le contremaître des travaux sera M. Amédée Boulanger de Shawinigan.

Elections chez les Séniors

Grand'Mère, 23. (D.N.C.) — Demain soir, jeudi, à 8.00 heures, à la salle de l'hôtel de ville, la Chambre de Commerce Sr de Grand'Mère, tiendra sa première assemblée générale de l'année 1946. A cette occasion, le secrétaire présentera son rapport annuel et l'on procédera aux élections annuelles. Le président invite les membres à se rendre nombreux à cette assemblée. C'est une des plus importantes de l'année.

Les Fermières du Christ-Roi

Shawinigan, 23. (D.N.C.) — Ces jours derniers, à la salle de la J.O.C.F. a eu lieu la réunion mensuelle du cercle des Fermières. Après la prière, Mme la Présidente fit les souhaits de bienvenue. Elle invita le R. P. Godin, s.a.s., à donner la bénédiction du nouvel an. Le Père Godin eut des paroles d'encouragement pour le cercle, et il félicita le conseil de son excellent travail.

Après l'appel des présences et la lecture des minutes de la dernière assemblée par Mme la Secrétaire, on procéda à une élection partielle au sein du conseil. Il s'agissait de choisir une vice-présidente, une bibliothécaire-lectrice et une conseillère. Mme Alber Lebel a été élue vice-présidente, en remplacement de Mme Adélaïde Lessard, démissionnaire pour cause de maladie. Mlle Jeanne-d'Arc Lamanna a été bibliothécaire-lectrice en remplacement de Mlle Marie-Anne Hébert. Mme Omer Baril remplace comme conseillère, Mme Albert Médançon. Ces deux dernières avaient quitté la paroisse.

Chic mariage Guay-Marceau

Shawinigan — D.N.C. — Dernièrement eut lieu le mariage de M. Emilien Marceau et Mlle Gertrude Guay. M. Elphège Troitier servait de témoin à M. Emilien Marceau et M. Patrice St-Cyr et Mlle Gertrude Guay, après le mariage le dîner fut servi chez M. Elphège Troitier. Assistants à la cérémonie: M. et Mme Emilien Garceau, Mme Eugène Marceau, mère du marié, M. et Mme Elphège Troitier, M. et Mme Armand Perron, M. et Mme Julien Bégin, Albert Racine, Marcel Thiffault, Joseph Marceau, MM. Germain Marceau et Amance Marceau, Mlle Alina Plante, Mlle Madeleine Troitier, Mlle Yolande Troitier, Mlle Denise Troitier, Mlle Yvette Racine, Mmes Jacqueline et Gisèle, Pauline et Pierrette Racine, Mlle Mariette St-Cyr, Mlle Lisette Perron, Mlle Thérèse Poliquin, Mlle Noëlla Prud'homme, M. Édouard Prud'homme, MM. Marcel, Jean-Louis, Réal, Paul, André et Raymond Troitier, M. Roger Troitier, M. Robert Poliquin, M. Rosaire St-Cyr, M. Jacques Thiffault. Dans l'après-midi on se rendit chez M. Patrice Saint-Cyr pour le souper et la soirée. La journée se passa dans la joie, il y eut chant, musique et danse. On se sépara tard. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux de la part des parents et amis. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

MARIAGE

M. et Mme Georges Côté de Shawinigan annoncent le mariage de leur fille Yvette à M. Hubert Lacroix, fils de M. et Mme Wilfrid Lacroix, de Grand'Mère. Le mariage aura lieu le trente janvier, à neuf heures à l'église St-Marc de Shawinigan. Pas de faire-part.

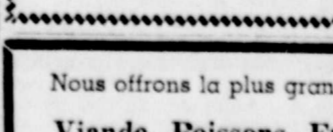
Tirage remis au 30 janvier

Shawinigan, 23. (D.N.C.) — Le tirage des prix de la Souscription-Concours, organisée par le Comité Intéparoisial, qui devait avoir lieu le 23 janvier, est remis au 30 janvier, à cause de circonstances incontrôlables. Il se fera au cours d'une grande soirée récréative, organisée par les Syndicats Nationaux à la Salle de l'École Supérieure. L'entrée de la salle sera gratuite. On devra cependant se procurer un billet pour la soirée. Ceux qui désirent avoir des billets pour cette Souscription-Concours voudront bien s'adresser au Comité local des Syndicats Nationaux, rue Tamarac, tél. 2397.

Une rencontre au jeu de dames

Shawinigan, 23. — M. Armand Lemay, le champion lutté de la vallée du St-Maurice, est aussi un joueur de dames expert. Récemment, il a lancé un défi au champion de la ville de Shawinigan, pour une rencontre de deux dans trois, aux dames, pour un enjeu de dix dollars.

SOULAGEZ VITE LE Rhume de Poitrine avec la Pénétrente



LUCIEN LAMBERT
comptable licencié

- a) IMPOT SUR LE REVENU
 - b) VERIFICATION
 - c) FINANCE
- Bureau: 68, 5ème rue, Shawinigan. Tél. 2688

A la C. Populaire du Christ-Roi

Shawinigan, 23. (D.N.C.) — L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Christ-Roi le 27 janvier, à deux heures de l'après-midi, sous la direction de M. Georges Mercier, président, nous a déclaré hier le secrétaire et gérant, M. O. Longpré.

Cette réunion se tiendra à la salle du collège St-Sacrement. On compte sur la présence de tout le monde. Il y aura présentation des divers rapports de l'année qui vient de se terminer, élections d'officiers, etc.

Belle journée pour ces skieurs

Shawinigan, 23. — Les membres du Shawinigan Ski Club ont profité dimanche d'une belle matinée ensoleillée pour entreprendre leur première sortie de la saison. La neige était magnifique, et des plus propices à un cross-country. On se rendit d'abord par autobus à Ste-Flore. Puis les skieurs chaussèrent leurs skis, se rendirent au lac Chrétien, où le paysage était splendide. On sortit à la file du bois pour s'engager sur la surface blanche et glacée du lac, et de l'autre côté, reprendre le bois. Rendu au lac des Neiges, tout le monde avait faim, et les sacs de provisions s'ouvrirent. Les skieurs se montrèrent voraces. L'air était vif et leur avait ouvert l'appétit.

De cet endroit, on se rendit au lac Mondor, puis au lac des Piles, à travers plusieurs côtes. A l'hôtel du lac, le rassemblement fut des plus joyeux, il y eut du chant, de la danse, puis un excellent repas fut servi.

Le tirage pour un équipement de skieur a été gagné par M. Emile Lacerte, rue St-Paul.

Le retour s'est fait au clair de lune, en traineau, au milieu des chants, jusqu'à Ste-Flore. Puis on a repris l'autobus pour l'étape finale.

Chic mariage Guay-Marceau

Shawinigan — D.N.C. — Dernièrement eut lieu le mariage de M. Emilien Marceau et Mlle Gertrude Guay. M. Elphège Troitier servait de témoin à M. Emilien Marceau et M. Patrice St-Cyr et Mlle Gertrude Guay, après le mariage le dîner fut servi chez M. Elphège Troitier. Assistants à la cérémonie: M. et Mme Emilien Garceau, Mme Eugène Marceau, mère du marié, M. et Mme Elphège Troitier, M. et Mme Armand Perron, M. et Mme Julien Bégin, Albert Racine, Marcel Thiffault, Joseph Marceau, MM. Germain Marceau et Amance Marceau, Mlle Alina Plante, Mlle Madeleine Troitier, Mlle Yolande Troitier, Mlle Denise Troitier, Mlle Yvette Racine, Mmes Jacqueline et Gisèle, Pauline et Pierrette Racine, Mlle Mariette St-Cyr, Mlle Lisette Perron, Mlle Thérèse Poliquin, Mlle Noëlla Prud'homme, M. Édouard Prud'homme, MM. Marcel, Jean-Louis, Réal, Paul, André et Raymond Troitier, M. Roger Troitier, M. Robert Poliquin, M. Rosaire St-Cyr, M. Jacques Thiffault. Dans l'après-midi on se rendit chez M. Patrice Saint-Cyr pour le souper et la soirée. La journée se passa dans la joie, il y eut chant, musique et danse. On se sépara tard. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux de la part des parents et amis. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Chic mariage Guay-Marceau

Shawinigan — D.N.C. — Dernièrement eut lieu le mariage de M. Emilien Marceau et Mlle Gertrude Guay. M. Elphège Troitier servait de témoin à M. Emilien Marceau et M. Patrice St-Cyr et Mlle Gertrude Guay, après le mariage le dîner fut servi chez M. Elphège Troitier. Assistants à la cérémonie: M. et Mme Emilien Garceau, Mme Eugène Marceau, mère du marié, M. et Mme Elphège Troitier, M. et Mme Armand Perron, M. et Mme Julien Bégin, Albert Racine, Marcel Thiffault, Joseph Marceau, MM. Germain Marceau et Amance Marceau, Mlle Alina Plante, Mlle Madeleine Troitier, Mlle Yolande Troitier, Mlle Denise Troitier, Mlle Yvette Racine, Mmes Jacqueline et Gisèle, Pauline et Pierrette Racine, Mlle Mariette St-Cyr, Mlle Lisette Perron, Mlle Thérèse Poliquin, Mlle Noëlla Prud'homme, M. Édouard Prud'homme, MM. Marcel, Jean-Louis, Réal, Paul, André et Raymond Troitier, M. Roger Troitier, M. Robert Poliquin, M. Rosaire St-Cyr, M. Jacques Thiffault. Dans l'après-midi on se rendit chez M. Patrice Saint-Cyr pour le souper et la soirée. La journée se passa dans la joie, il y eut chant, musique et danse. On se sépara tard. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux de la part des parents et amis. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Chic mariage Guay-Marceau

Shawinigan — D.N.C. — Dernièrement eut lieu le mariage de M. Emilien Marceau et Mlle Gertrude Guay. M. Elphège Troitier servait de témoin à M. Emilien Marceau et M. Patrice St-Cyr et Mlle Gertrude Guay, après le mariage le dîner fut servi chez M. Elphège Troitier. Assistants à la cérémonie: M. et Mme Emilien Garceau, Mme Eugène Marceau, mère du marié, M. et Mme Elphège Troitier, M. et Mme Armand Perron, M. et Mme Julien Bégin, Albert Racine, Marcel Thiffault, Joseph Marceau, MM. Germain Marceau et Amance Marceau, Mlle Alina Plante, Mlle Madeleine Troitier, Mlle Yolande Troitier, Mlle Denise Troitier, Mlle Yvette Racine, Mmes Jacqueline et Gisèle, Pauline et Pierrette Racine, Mlle Mariette St-Cyr, Mlle Lisette Perron, Mlle Thérèse Poliquin, Mlle Noëlla Prud'homme, M. Édouard Prud'homme, MM. Marcel, Jean-Louis, Réal, Paul, André et Raymond Troitier, M. Roger Troitier, M. Robert Poliquin, M. Rosaire St-Cyr, M. Jacques Thiffault. Dans l'après-midi on se rendit chez M. Patrice Saint-Cyr pour le souper et la soirée. La journée se passa dans la joie, il y eut chant, musique et danse. On se sépara tard. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux de la part des parents et amis. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Chic mariage Guay-Marceau

Shawinigan — D.N.C. — Dernièrement eut lieu le mariage de M. Emilien Marceau et Mlle Gertrude Guay. M. Elphège Troitier servait de témoin à M. Emilien Marceau et M. Patrice St-Cyr et Mlle Gertrude Guay, après le mariage le dîner fut servi chez M. Elphège Troitier. Assistants à la cérémonie: M. et Mme Emilien Garceau, Mme Eugène Marceau, mère du marié, M. et Mme Elphège Troitier, M. et Mme Armand Perron, M. et Mme Julien Bégin, Albert Racine, Marcel Thiffault, Joseph Marceau, MM. Germain Marceau et Amance Marceau, Mlle Alina Plante, Mlle Madeleine Troitier, Mlle Yolande Troitier, Mlle Denise Troitier, Mlle Yvette Racine, Mmes Jacqueline et Gisèle, Pauline et Pierrette Racine, Mlle Mariette St-Cyr, Mlle Lisette Perron, Mlle Thérèse Poliquin, Mlle Noëlla Prud'homme, M. Édouard Prud'homme, MM. Marcel, Jean-Louis, Réal, Paul, André et Raymond Troitier, M. Roger Troitier, M. Robert Poliquin, M. Rosaire St-Cyr, M. Jacques Thiffault. Dans l'après-midi on se rendit chez M. Patrice Saint-Cyr pour le souper et la soirée. La journée se passa dans la joie, il y eut chant, musique et danse. On se sépara tard. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux de la part des parents et amis. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Chic mariage Guay-Marceau

Shawinigan — D.N.C. — Dernièrement eut lieu le mariage de M. Emilien Marceau et Mlle Gertrude Guay. M. Elphège Troitier servait de témoin à M. Emilien Marceau et M. Patrice St-Cyr et Mlle Gertrude Guay, après le mariage le dîner fut servi chez M. Elphège Troitier. Assistants à la cérémonie: M. et Mme Emilien Garceau, Mme Eugène Marceau, mère du marié, M. et Mme Elphège Troitier, M. et Mme Armand Perron, M. et Mme Julien Bégin, Albert Racine, Marcel Thiffault, Joseph Marceau, MM. Germain Marceau et Amance Marceau, Mlle Alina Plante, Mlle Madeleine Troitier, Mlle Yolande Troitier, Mlle Denise Troitier, Mlle Yvette Racine, Mmes Jacqueline et Gisèle, Pauline et Pierrette Racine, Mlle Mariette St-Cyr, Mlle Lisette Perron, Mlle Thérèse Poliquin, Mlle Noëlla Prud'homme, M. Édouard Prud'homme, MM. Marcel, Jean-Louis, Réal, Paul, André et Raymond Troitier, M. Roger Troitier, M. Robert Poliquin, M. Rosaire St-Cyr, M. Jacques Thiffault. Dans l'après-midi on se rendit chez M. Patrice Saint-Cyr pour le souper et la soirée. La journée se passa dans la joie, il y eut chant, musique et danse. On se sépara tard. Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux de la part des parents et amis. Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

JAW MATTEAU
5¢ A \$1.00
135-138, St Marc SHAWINIGAN Téléphone 3077

Boursiers à l'École Supérieure



Shawinigan, 23.—M. Fernand Loranger, à gauche, et M. François Boisvert, à droite, deux boursiers de l'Académie de la Salle des Trois-Rivières, poursuivent actuellement leurs études à l'École Supérieure Immaculée-Conception de Shawinigan.

AIMERIEZ-VOUS UN Voyage à New-York?
du 21 au 28 avril
TRANSPORT PAR AVION - HOTEL - REPAS - THEATRE - TAXIS ET POURBOIRES
ABSOLUMENT GRATUIT!
Lisez "Le Nouvelliste" de demain pour savoir comment vous pouvez faire ce voyage sans qu'il vous en coûte un sou.

M. Trépanier OPTICIEN
Spécialiste de la vue
Bachelier en Optométrie de l'Université de Montréal
BUREAU: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
sauf les lundis et mercredis soirs

Pharmacie TRÉPANIER
25, 5e rue Shawinigan Tél. 2850

OUI...!
C'est dans le journal de demain que vous connaîtrez les vedettes de la vente de robes et manteaux commençant vendredi
Soyez avec nous vendredi matin à 9.00 heures

J. L. FORTIN LTÉE

Voyez Demain l'annonce de notre VENTE GIGANTESQUE DE JANVIER

Chez KASTNER
60, 5ème RUE SHAWINIGAN Téléphone 3671

Nous offrons la plus grande spécialité d'épicerie en ville.
Viande, Poissons, Fruits, Légumes de qualité

CONRAD LAJOIE CENTRAL CASH STORE
Epicier-Boucher
45, RUE TAMARAC SHAWINIGAN Téléphone: 671

Pierreville blanchit Penn-Mass 2-0 et Castor bat La Baie 6-2

Pierreville a infligé un blanchissage de 2-0 au club Penn-Mass des Trois-Rivières, hier soir, à Pierreville, devant une assistance record. Par cette victoire, Pierreville est maintenant seul en tête du circuit de la Rive-Sud. M. Lapierrie, bon sportsman de Pierreville, a mis la rondelle au jeu.

L'équipe d'étoiles du Sporting News

St-Louis, 23. Bien que les Tigres de Détroit de la ligue Américaine aient gagné la dernière série mondiale, sept joueurs sur onze de la ligue Nationale ont été choisis pour figurer sur l'équipe d'étoiles de 1948 dans les majeures par un concours organisé par le Sporting News. Un total de 216 scribes sportifs ont participé à ce concours.

Ottawa écrase Valleyfield 9-4

Ottawa, 23. (P.C.) — Hier soir, les Sénateurs d'Ottawa ont écrasé Valleyfield 9-4 et remporté leur septième victoire consécutive devant une foule de 6.000 personnes. Johnny Lasselle a remplacé Meard dans les buts de Ottawa et fut soumis à une rude avalanche de disques.

Le Cap contre Canipco ce soir à l'arena

C'est ce soir que Cap et Canipco s'affrontent en conflit à l'arena Laviolette. Cette joute promet d'être particulièrement enlevante.

DERNIERE RONDE...

Albert Gaucher

ARTICLE 1. Lancer de Punition (a) Un lancer de punition accordé pour toute infraction au règlement. Le joueur qui sera placé à la ligne bleue de l'équipe qui a commis l'infraction, partira de la rondelle et tentera sans interruption de déjouer le gardien de buts.

Cadets de l'air vs Le Lemay au Cap ce soir

Ce soir, à huit heures, au patinoire Ste-Famille, le club des Cadets de l'Air piloté par Charles Leboeuf jouera contre le redoutable équipe du Lemay junior sous la houlette de Roland Lemay, jeune et entreprenant sportsman.

Louiseville et Guilmour sont prêts

Il y a deux joutes au programme ce soir dans la ligue Rurale de hockey. Louiseville et Guilmour sont les clubs favoris.

Les joueurs du Cap jr ont passé 115 minutes au cacnot en 9 joutes

Voici les dernières statistiques de la ligue Trifluvienne junior. On constate que le Cap Jr n'y va pas de main-morte contre ses adversaires.

Table with 4 columns: Club, Pts, Ass, Tot, Pts. Rows include Chs. Nobert, Cap, Fr. Caron, R. Toupin, C. Cloutier, K. Kimball, M. Grégoire, Bouchard, E. Cadets, B. Méthot, K. Kimball.

Punitions par équipe: Cap Jr: 115 minutes, 2 mauvaises conduites, 12 minutes, 4 majeures, 2 mauvaises conduites, 1 mauvaise conduite, 1 match penalty, Technique: 79 minutes, 1 majeure.

Hershey 2 St-Louis 2

St-Louis, 23. (P.A.) — Les Flyers de St-Louis et les Bears de Hershey ont annulé 2-2 hier soir dans une joute régulière de la ligue Américaine. Gino Rozzini égala le pointage pour Hershey quelques minutes avant l'issue de la rencontre.

HOCKEY HIER SOIR AMERICAINE

St-Louis 2 Hershey 2 GROUPE SENIOR Valleyfield 4 Ottawa 9 CE SOIR NATIONAL

BOXE

Par la Presse Américaine: New-York — Nava Spasna, 144 lb, Mexico City, défait Cleo Sharns 137 lb, Brawley, Calif. (10).

RAQUETTEURS

Les membres du club des Raquetteurs 'Le Lavolette' sont invités à endosser leur costume pour une sortie en raquette ce soir.

Laurentide 6 Café Canadien 5

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

Grand-Mère, 23 — Après plusieurs victoires successives, le Café Canadien de Shawinigan a dû baisser pavillon, dimanche soir, alors que le club Laurentide, piloté par Jules Maurais, a remporté les honneurs de la soirée en triomphant au compte de 6 à 5 au cours d'une joute captivante au possible et disputée devant une bonne assistance.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

St-Narcisse tient tête à St-Tite

St-Narcisse, 23. — Le club St-Narcisse a tenu tête à St-Tite dimanche soir, 2-2, dans une joute disputée devant une foule enthousiaste. Jacob compta les deux buts de St-Tite. Pour St-Narcisse, Léo Véllette, sur une passe de Stan Nestier et Arthur Pronovost, sur une offrande de P.-E. Jacob, ont pointé.

SOMMAIRE

- 1-Ottawa — McFadden 115
2-Ottawa — Smith 6:25
3-Valleyfield — Porteous 7:29
4-Ottawa — Smith 9:02
5-Valleyfield — Joannette 19:25
Punitions: Haneberry, Terry.
2ème période:
6-Ottawa — Slowinski 5:52
7-Ottawa — Poirier 7:08
8-Valleyfield — Plamondon 10:05
9-Ottawa — Smith 10:19
10-Valleyfield — Majeau 14:40
Punitions: Check.
3ème période:
11-Ottawa — Smith 3:21
12-Ottawa — Check 6:18
13-Ottawa — Copp (Check) 15:20
Punitions: Haneberry.

St-Maurice 7 Commandos 0

Grand-Mère, 23 — Dans une joute régulière de la ligue Midget, le St-Maurice de Shawinigan a triomphé des Commandos de Grand-Mère d'une façon décisive par 7 à 0.

St-Maurice 7 Commandos 0

Grand-Mère, 23 — Dans une joute régulière de la ligue Midget, le St-Maurice de Shawinigan a triomphé des Commandos de Grand-Mère d'une façon décisive par 7 à 0.

St-Maurice 7 Commandos 0

Grand-Mère, 23 — Dans une joute régulière de la ligue Midget, le St-Maurice de Shawinigan a triomphé des Commandos de Grand-Mère d'une façon décisive par 7 à 0.

St-Maurice 7 Commandos 0

Grand-Mère, 23 — Dans une joute régulière de la ligue Midget, le St-Maurice de Shawinigan a triomphé des Commandos de Grand-Mère d'une façon décisive par 7 à 0.

St-Maurice 7 Commandos 0

Grand-Mère, 23 — Dans une joute régulière de la ligue Midget, le St-Maurice de Shawinigan a triomphé des Commandos de Grand-Mère d'une façon décisive par 7 à 0.

Quelle différence! LAMES CONCAVES. Image of a car and text describing the benefits of concave lenses.

LIGUE INDUSTRIELLE ARENA LAVIOLETTE. Ce soir à 8.00 heures CAP MADELENE VS CANIPCO. Admissions: Promenade 60c, Loques 50c, Enfants 15c.

J. L. FORTIN LTÉE. L'AGENT SECRET X-9. Par Charles Flanders. Advertisement for a secret agent role.

FATIGUÉ? ANKYLOSÉ? tapotez du LINIMENT SLOAN. POUR ÊTRE PLUS VITE SOULAGÉ. Advertisement for Sloan's Liniment.

OUI... C'est dans le journal de demain que vous connaîtrez les vedettes de la vente de robes et manteaux commençant vendredi. Soyez avec nous vendredi matin à 9.00 heures. J. L. FORTIN LTÉE.

M. Aimé Montcalm

(Suite de la page 3)

"M. Trepanier a pris pied aux Trois-Rivières, non pas simplement par avantage pécuniaire, mais parce qu'il a foi dans le développement d'une ville où il comptait déjà de nombreux amis, développement auquel il a l'ambition de s'associer dans les limites où il lui sera accordé la coopération nécessaire. On ne peut s'attendre à ce qu'il fasse des miracles et ce n'est pas besoin de préciser davantage ici certaines difficultés ou nous nous attardons à actuelles, mais nous espérons qu'il faudra apaiser si nous voulons que l'industrie des Trois-Rivières au rang que sa population, sa situation géographique et ses facilités de transport la justifient d'occuper."

M. Montcalm rappelle ensuite que le commissariat a été établi dans la maison Martel, où la ville effectuera des réparations importantes. Le tourisme Une des grandes tâches de la Chambre de Commerce, si elle reçoit l'assistance nécessaire, sera la création d'une section touristique. M. Montcalm insiste ensuite sur l'importance du tourisme, des revenus appréciables qu'il donne. "Deux des attractions qui, cette année, devraient attirer l'attention vers Trois-Rivières," dit-il, "se trouvent certainement l'exposition de l'artisanat organisée sous les auspices du Jeune Commerce, qui se déroulera à notre vaste parc de l'exposition, du 18 au 23 juin, et l'entrée dans le baseball organisé du club des Trois-Rivières, grâce à une entente avec le baseball de Brooklyn les Roysaux de Montréal et nos autorités municipales. "Il serait à souhaiter que nos édiles remettent sur un pied d'opération notre parc de l'exposition. L'un des mieux aménagés au pays. "Qu'il vienne des États-Unis ou d'une région voisine, cher nous, un visiteur fait bénéficier Trois-Rivières de son passage ici, aussi souhaitons-nous de voir, un jour, notre parc de l'exposition en opération durant la plus grande partie de l'année. "Nous espérons que, si elle reçoit l'assistance nécessaire, la Chambre de Commerce prendra les mesures nécessaires pour assurer au commerce trifluvien et partout, à la région mauricieuse, une tranche de l'industrie touristique. La course en canot M. Montcalm estime que la course en canot devrait reprendre, sous les auspices du club de canotage Radisson qui en fut l'initiateur en 1934. "Je dois déclarer que nous avons déjà entamé des pourparlers à ce sujet, non seulement avec la plupart des corps dirigeants des municipalités de la Mauricie, mais avec des sportifs new-yorkais, favorablement connus dans notre région pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à cette épreuve classique du canot. "La dernière édition de ces épreuves eut lieu en 1940. On sait que les conditions de cette course sont maintenant régies et approuvées par la Canadian Amateur Canoe Association. "Il n'existe donc aucun obstacle

à la reprise de cet événement. Il suffira, pour en assurer le succès, d'un effort concerté des bonnes volontés de la région. La route La Tuque-Roberval "Nous croyons inclure dans ce sujet du tourisme le projet du chemin entre La Tuque et Roberval, qui est en voie de réalisation, grâce à une campagne menée par les Chambres de Commerce et les municipalités des deux régions intéressées. "Ces statistiques démontrent que la population du comté en 1945 était de 32,324 âmes, la plus haute jamais enregistrée. Le nombre de naissances fut de 825; les mariages, 228, soit 13% de plus qu'en 1928, année de la fondation de l'unité; les décès, 330, soit 30% de moins qu'en 1928; accroissement naturel, 495; mortalité infantile: 54, soit 2 fois moins qu'en 1928; décès par maladies contagieuses: 36, soit le plus bas nombre jamais enregistré; décès par typhoïde, 0; c'est la première fois qu'il n'y a pas de décès occasionnés par cette maladie; décès par tuberculose, 24, soit 40% de moins qu'en 1928. Voici les principaux chiffres contenus dans ce rapport: sorties de la brigade sur alarmes générales, 23; feux de cheminées, 95; sorties dans les villes étrangères, 9; fausses alarmes, 5; feux d'herbe, 3; fausses alarmes, etc. 5; perte de vie, 1. On sait que notre brigade de protection contre l'incendie a joué un rôle considérable dans le feu d'East Angus, ainsi que lors de la conflagration qui a menacé le village de St-Félix de Kingsley. En 1945, il n'y eut aucun décès par diphtérie, scarlatine, rougeole, oreillons et typhoïde dans le comté de Nicolet. Il y eut une épidémie de coqueluche, une d'oreillons et une de grippe. Actuellement l'épidémie de grippe sévit encore, et le meilleur moyen de l'enrayer est de prendre le lit dès que l'on se sent grippé. Les autorités de l'Unité Sanitaire déclarent aussi que la meilleure protection contre la typhoïde est de boire de l'eau filtrée ou chlorée, du lait pasteurisé et de

manger du fromage vieilli seulement. Pour bien se défendre contre la tuberculose, il faut éviter la fatigue, dormir au moins 8 heures bien aérer les maisons et boire au moins deux verres de lait par jour de plus, il faut se faire radiographier quand on a un mauvais rhume, quand on maigrit ou lorsqu'on se sent plus fatigué que de raison. Les délégués recevront dans leurs séances subséquentes des informations, directement des administrateurs des principaux services de la Commission. La province de Québec est représentée à ce congrès par Mlle Anne-Marie Vallancourt, directrice générale de Cercles des fermières, par mesdames J.-L. Beaulieu et Carthwright de Québec et par mesdames Tancredi Jodoin, Fernand Brunelle et Leticie Hodges de Montréal. Drummondville, 23 (D.N.C.) — Un jeune homme a comparu, mardi dernier, devant le recorder Paul Rousseau, pour répondre à une accusation d'assaut sur un citoyen. L'incident est survenu la veille des Rois, le long de la voie du C.N.R., entre les rues Heriot et Lindsay. Le prévenu a été condamné à deux mois de prison, ou à trois mois de prison. Le plaignant porte encore à la figure quelques marques des coups que lui a infligés son agresseur, sans provocation aucune. Le plaignant prétend aussi que l'assailant lui a enlevé la somme de \$2.00 dans ses poches. M. Montcalm souligne le fait que l'entretien des routes d'hiver, grâce aux octrois du gouvernement, de la ville et à un solde en banque, a pu se faire sans qu'on tienne la main aux compagnies et maisons d'affaires. Il a aussi dit des mesures prises pour mettre fin aux souscriptions abusives dont les marchands étaient les victimes. La Chambre de Commerce approuve la création d'une commission indépendante pour l'administration et la mise en exploitation du parc de l'exposition, elle recommande l'encouragement du projet de création d'une bibliothèque publique aux Trois-Rivières, l'œuvre des Terrains de Jeux. M. Montcalm termine par un résumé des activités de la Chambre, au cours de l'année, et de son commissaire industriel, qui prononcera plusieurs causeries dans la province et participera à plusieurs congrès.

La Petite Industrie M. Montcalm dit que dès la fin de la guerre la Chambre de Commerce a fait des démarches pour attirer la petite industrie. A la suite de l'impossibilité d'établir des industries au parc de l'exposition, on a entrepris une étude maintenant complétée de terrains propices à de nouvelles industries et actuellement des démarches que nous espérons voir aboutir avec succès, se poursuivent par l'intermédiaire de notre commissaire industriel, de concert avec nos autorités municipales. Le Commissaire industriel est en relations constantes avec l'Office Provincial de la Petite Industrie et de l'Artisanat, l'Association des Commissaires Industriels de la Province, les utilités publiques intéressées au développement de la région et des compagnies susceptibles d'établir des filiales ou succursales chez nous. Ces contacts exigent un travail de recherches, des démarches, des pourparlers dont on comprendra l'importance. Trois-Rivières possède des avantages exceptionnels, au point de vue des facilités de transport et de communications, au point de vue de l'énergie électrique, au point de vue d'une main-d'œuvre disponible mais on comprendra qu'il existe un nombre d'autres facteurs que l'industriel désire étudier tels: le mode de taxation et d'évaluation, l'approvisionnement d'eau, le pouvoir d'achat, l'étendue du marché qui s'offre aux produits à être fabriqués, les taux de fret, par chemin de fer et par eau, les facilités éducatives, l'organisation des loyers, etc., etc. "Ces relevés que l'on soumet souvent l'objet d'un questionnaire sur l'un des items mentionnés, ce qui exige une somme de travail considérable, quand, dans d'autres cas, ils ne complètent pas le problème. M. Montcalm insiste ensuite sur l'importance de conserver les meilleures relations entre les industries et les autorités municipales. Il souligne l'organisation de comités mixtes de production, parla de l'aide aux vétérans de guerre. Le département des affaires des anciens combattants maintient aux Trois-Rivières, en permanence, des officiers compétents de l'orientation professionnelle à ces cours et actuellement plus de cent cinquante candidats du district des Trois-Rivières en profitent. Les routes d'hiver M. Montcalm souligne le fait que l'entretien des routes d'hiver, grâce aux octrois du gouvernement, de la ville et à un solde en banque, a pu se faire sans qu'on tienne la main aux compagnies et maisons d'affaires. Il a aussi dit des mesures prises pour mettre fin aux souscriptions abusives dont les marchands étaient les victimes. La Chambre de Commerce approuve la création d'une commission indépendante pour l'administration et la mise en exploitation du parc de l'exposition, elle recommande l'encouragement du projet de création d'une bibliothèque publique aux Trois-Rivières, l'œuvre des Terrains de Jeux. M. Montcalm termine par un résumé des activités de la Chambre, au cours de l'année, et de son commissaire industriel, qui prononcera plusieurs causeries dans la province et participera à plusieurs congrès.

Le ménage vous rend à bout? Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

MURINE Pour les YEUX CALME - NETTOIE - RAFRAICHIT

Pour épargner de l'argent, mélangez votre propre sirop à la maison

Si facile, pas de cuisson, soulagement rapide. Même si vous n'êtes pas intéressés à épargner de l'argent, vous désirez sûrement obtenir un sirop pour la toux qui soit vraiment efficace. Alors, saisissez de la faire vous-même dans votre propre cuisine et soyez prêts pour une surprise. C'est si facile de faire ce mélange que tout le monde peut le faire. Faites un sirop en mélangeant 2 tasses de sucre granulé avec une tasse d'eau et laissez quelques minutes jusqu'à dissolution complète. Aucune cuisson requise. Employez si vous désirez du sirop de miel ou du miel liquide au lieu d'un sirop de sucre. Versez 2 1/2 onces de Pinex (que vous achetez chez votre pharmacien) dans une bouteille de 16 onces. Puis remplacez avec votre propre sirop. Ceci vous procurera 16 onces de sirop pour la toux, environ quatre fois plus pour votre argent. Les enfants aiment son bon goût. Il ne se gâte pas et dure très longtemps. Ce que vous aimez le plus cependant sera de voir avec quelle rapidité il s'attaque à la toux. Il délie le légume, adoucit l'irritation et dégage les voies respiratoires. Éradique le mal et vous permet de bien dormir. Vous direz qu'il est difficile de battre ses résultats. Pinex est composé d'ingrédients éprouvés, sous forme concentrée, reconnus pour leur action rapide sur la gorge et contre l'irritation des bronches. Faites-en l'essai et si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé.

Le prochain fois que vous aurez les yeux fatigués, mettez deux gouttes de Murine dans chaque œil. Murine calme et nettoie immédiatement. Faites cet essai... vous soulageriez qu'apparaît la douleur. Murine est créée par un spécialiste pour les yeux. Employez-en pour nettoyer vos yeux et les rafraîchir.

Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

Mack Harrel aux Trois-Rivières



Cette excellente photographie du baryton américain MACK HARREL (au centre) a été prise, hier midi, au foyer du Château de Blois, après le déjeuner. Celui-ci était accompagné de GEORGES REEVES (à gauche), pianiste, et de PAUL DUPUIS, publiciste des Rendez-Vous Artistiques, société locale de concerts, dont Mack Harrel était, hier soir, l'invité.

pour la reprise de cet événement. Il suffira, pour en assurer le succès, d'un effort concerté des bonnes volontés de la région.

La route La Tuque-Roberval "Nous croyons inclure dans ce sujet du tourisme le projet du chemin entre La Tuque et Roberval, qui est en voie de réalisation, grâce à une campagne menée par les Chambres de Commerce et les municipalités des deux régions intéressées. "Ces statistiques démontrent que la population du comté en 1945 était de 32,324 âmes, la plus haute jamais enregistrée. Le nombre de naissances fut de 825; les mariages, 228, soit 13% de plus qu'en 1928, année de la fondation de l'unité; les décès, 330, soit 30% de moins qu'en 1928; accroissement naturel, 495; mortalité infantile: 54, soit 2 fois moins qu'en 1928; décès par maladies contagieuses: 36, soit le plus bas nombre jamais enregistré; décès par typhoïde, 0; c'est la première fois qu'il n'y a pas de décès occasionnés par cette maladie; décès par tuberculose, 24, soit 40% de moins qu'en 1928. Voici les principaux chiffres contenus dans ce rapport: sorties de la brigade sur alarmes générales, 23; feux de cheminées, 95; sorties dans les villes étrangères, 9; fausses alarmes, 5; feux d'herbe, 3; fausses alarmes, etc. 5; perte de vie, 1. On sait que notre brigade de protection contre l'incendie a joué un rôle considérable dans le feu d'East Angus, ainsi que lors de la conflagration qui a menacé le village de St-Félix de Kingsley. En 1945, il n'y eut aucun décès par diphtérie, scarlatine, rougeole, oreillons et typhoïde dans le comté de Nicolet. Il y eut une épidémie de coqueluche, une d'oreillons et une de grippe. Actuellement l'épidémie de grippe sévit encore, et le meilleur moyen de l'enrayer est de prendre le lit dès que l'on se sent grippé. Les autorités de l'Unité Sanitaire déclarent aussi que la meilleure protection contre la typhoïde est de boire de l'eau filtrée ou chlorée, du lait pasteurisé et de

manger du fromage vieilli seulement. Pour bien se défendre contre la tuberculose, il faut éviter la fatigue, dormir au moins 8 heures bien aérer les maisons et boire au moins deux verres de lait par jour de plus, il faut se faire radiographier quand on a un mauvais rhume, quand on maigrit ou lorsqu'on se sent plus fatigué que de raison. Les délégués recevront dans leurs séances subséquentes des informations, directement des administrateurs des principaux services de la Commission. La province de Québec est représentée à ce congrès par Mlle Anne-Marie Vallancourt, directrice générale de Cercles des fermières, par mesdames J.-L. Beaulieu et Carthwright de Québec et par mesdames Tancredi Jodoin, Fernand Brunelle et Leticie Hodges de Montréal. Drummondville, 23 (D.N.C.) — Un jeune homme a comparu, mardi dernier, devant le recorder Paul Rousseau, pour répondre à une accusation d'assaut sur un citoyen. L'incident est survenu la veille des Rois, le long de la voie du C.N.R., entre les rues Heriot et Lindsay. Le prévenu a été condamné à deux mois de prison, ou à trois mois de prison. Le plaignant porte encore à la figure quelques marques des coups que lui a infligés son agresseur, sans provocation aucune. Le plaignant prétend aussi que l'assailant lui a enlevé la somme de \$2.00 dans ses poches. M. Montcalm souligne le fait que l'entretien des routes d'hiver, grâce aux octrois du gouvernement, de la ville et à un solde en banque, a pu se faire sans qu'on tienne la main aux compagnies et maisons d'affaires. Il a aussi dit des mesures prises pour mettre fin aux souscriptions abusives dont les marchands étaient les victimes. La Chambre de Commerce approuve la création d'une commission indépendante pour l'administration et la mise en exploitation du parc de l'exposition, elle recommande l'encouragement du projet de création d'une bibliothèque publique aux Trois-Rivières, l'œuvre des Terrains de Jeux. M. Montcalm termine par un résumé des activités de la Chambre, au cours de l'année, et de son commissaire industriel, qui prononcera plusieurs causeries dans la province et participera à plusieurs congrès.

La route La Tuque-Roberval "Nous croyons inclure dans ce sujet du tourisme le projet du chemin entre La Tuque et Roberval, qui est en voie de réalisation, grâce à une campagne menée par les Chambres de Commerce et les municipalités des deux régions intéressées. "Ces statistiques démontrent que la population du comté en 1945 était de 32,324 âmes, la plus haute jamais enregistrée. Le nombre de naissances fut de 825; les mariages, 228, soit 13% de plus qu'en 1928, année de la fondation de l'unité; les décès, 330, soit 30% de moins qu'en 1928; accroissement naturel, 495; mortalité infantile: 54, soit 2 fois moins qu'en 1928; décès par maladies contagieuses: 36, soit le plus bas nombre jamais enregistré; décès par typhoïde, 0; c'est la première fois qu'il n'y a pas de décès occasionnés par cette maladie; décès par tuberculose, 24, soit 40% de moins qu'en 1928. Voici les principaux chiffres contenus dans ce rapport: sorties de la brigade sur alarmes générales, 23; feux de cheminées, 95; sorties dans les villes étrangères, 9; fausses alarmes, 5; feux d'herbe, 3; fausses alarmes, etc. 5; perte de vie, 1. On sait que notre brigade de protection contre l'incendie a joué un rôle considérable dans le feu d'East Angus, ainsi que lors de la conflagration qui a menacé le village de St-Félix de Kingsley. En 1945, il n'y eut aucun décès par diphtérie, scarlatine, rougeole, oreillons et typhoïde dans le comté de Nicolet. Il y eut une épidémie de coqueluche, une d'oreillons et une de grippe. Actuellement l'épidémie de grippe sévit encore, et le meilleur moyen de l'enrayer est de prendre le lit dès que l'on se sent grippé. Les autorités de l'Unité Sanitaire déclarent aussi que la meilleure protection contre la typhoïde est de boire de l'eau filtrée ou chlorée, du lait pasteurisé et de

manger du fromage vieilli seulement. Pour bien se défendre contre la tuberculose, il faut éviter la fatigue, dormir au moins 8 heures bien aérer les maisons et boire au moins deux verres de lait par jour de plus, il faut se faire radiographier quand on a un mauvais rhume, quand on maigrit ou lorsqu'on se sent plus fatigué que de raison. Les délégués recevront dans leurs séances subséquentes des informations, directement des administrateurs des principaux services de la Commission. La province de Québec est représentée à ce congrès par Mlle Anne-Marie Vallancourt, directrice générale de Cercles des fermières, par mesdames J.-L. Beaulieu et Carthwright de Québec et par mesdames Tancredi Jodoin, Fernand Brunelle et Leticie Hodges de Montréal. Drummondville, 23 (D.N.C.) — Un jeune homme a comparu, mardi dernier, devant le recorder Paul Rousseau, pour répondre à une accusation d'assaut sur un citoyen. L'incident est survenu la veille des Rois, le long de la voie du C.N.R., entre les rues Heriot et Lindsay. Le prévenu a été condamné à deux mois de prison, ou à trois mois de prison. Le plaignant porte encore à la figure quelques marques des coups que lui a infligés son agresseur, sans provocation aucune. Le plaignant prétend aussi que l'assailant lui a enlevé la somme de \$2.00 dans ses poches. M. Montcalm souligne le fait que l'entretien des routes d'hiver, grâce aux octrois du gouvernement, de la ville et à un solde en banque, a pu se faire sans qu'on tienne la main aux compagnies et maisons d'affaires. Il a aussi dit des mesures prises pour mettre fin aux souscriptions abusives dont les marchands étaient les victimes. La Chambre de Commerce approuve la création d'une commission indépendante pour l'administration et la mise en exploitation du parc de l'exposition, elle recommande l'encouragement du projet de création d'une bibliothèque publique aux Trois-Rivières, l'œuvre des Terrains de Jeux. M. Montcalm termine par un résumé des activités de la Chambre, au cours de l'année, et de son commissaire industriel, qui prononcera plusieurs causeries dans la province et participera à plusieurs congrès.

Le ménage vous rend à bout? Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

MURINE Pour les YEUX CALME - NETTOIE - RAFRAICHIT

Pour épargner de l'argent, mélangez votre propre sirop à la maison

Si facile, pas de cuisson, soulagement rapide. Même si vous n'êtes pas intéressés à épargner de l'argent, vous désirez sûrement obtenir un sirop pour la toux qui soit vraiment efficace. Alors, saisissez de la faire vous-même dans votre propre cuisine et soyez prêts pour une surprise. C'est si facile de faire ce mélange que tout le monde peut le faire. Faites un sirop en mélangeant 2 tasses de sucre granulé avec une tasse d'eau et laissez quelques minutes jusqu'à dissolution complète. Aucune cuisson requise. Employez si vous désirez du sirop de miel ou du miel liquide au lieu d'un sirop de sucre. Versez 2 1/2 onces de Pinex (que vous achetez chez votre pharmacien) dans une bouteille de 16 onces. Puis remplacez avec votre propre sirop. Ceci vous procurera 16 onces de sirop pour la toux, environ quatre fois plus pour votre argent. Les enfants aiment son bon goût. Il ne se gâte pas et dure très longtemps. Ce que vous aimez le plus cependant sera de voir avec quelle rapidité il s'attaque à la toux. Il délie le légume, adoucit l'irritation et dégage les voies respiratoires. Éradique le mal et vous permet de bien dormir. Vous direz qu'il est difficile de battre ses résultats. Pinex est composé d'ingrédients éprouvés, sous forme concentrée, reconnus pour leur action rapide sur la gorge et contre l'irritation des bronches. Faites-en l'essai et si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé.

Le prochain fois que vous aurez les yeux fatigués, mettez deux gouttes de Murine dans chaque œil. Murine calme et nettoie immédiatement. Faites cet essai... vous soulageriez qu'apparaît la douleur. Murine est créée par un spécialiste pour les yeux. Employez-en pour nettoyer vos yeux et les rafraîchir.

Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

Congrès du Service des consommateurs

Ottawa, le 21 janvier 1946 — Vues des neuf provinces du Canada, les représentants des comités régionaux du Service des consommateurs à la Commission des prix sont actuellement réunies en journées d'études à Ottawa.

A la séance d'ouverture sous la présidence de madame Byrne Sanders, directrice nationale du Service, M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, a donné un aperçu lumineux des changements qui apporteront dans notre vie économique les différents organismes internationaux actuellement en fonction ou en voie de formation. Il a également donné aux déléguées une idée des mesures prises par le Canada, grands pays exportateurs, pour aider au retour de la production et des échanges commerciaux entre les pays.

Au cours d'un déjeuner donné par le Comité d'Ottawa du Service des consommateurs sous la présidence de madame Russell White, et où mesdames Edgar Hardy, présidente nationale du Council of Women, Ryland New, présidente nationale de l'I.O.D.E. et Cameron Dow, présidente nationale des "Women's Institutes" étaient les invitées spéciales, madame Sanders a déclaré que les Canadiennes ont accompli un travail qui passera dans l'histoire. Pour la première fois au Canada, femmes représentant chacune des groupes féminins variant de 25 personnes à 50,000, ont travaillé bénévolement, durant 4 ans, partiellement reconnues d'un programme national officiel, dans le but d'éviter à leurs pays les désastres de l'inflation. Nulle part ailleurs, des organisations féminines n'ont accompli un travail similaire. "Le Service des consommateurs, déclara-t-elle a accompli une œuvre tangible et les prochains mois exigent de ses membres un effort plus ardu afin d'aider le pays à traverser la redoutable période de transition entre un effort de guerre intense et le retour à la vie normale d'un pays prospère."

Madame René de la Durantaye, directrice adjointe nationale du Service des consommateurs a dit que lors de ses voyages dans presque toutes les provinces du Canada, elle a constaté que le point de vue des Canadiennes sur les questions primordiales était le même partout. "Les différences de nationalités et de religions ne sont pas un obstacle entre femme de bonne volonté, quand elles ont le même but et le même idéal". Les Canadiennes-françaises, continue-t-elle ont puissamment contribué au succès du contrôle des prix: 4,000 bénévoles dans la province de Québec, ont travaillé à ce succès avec la même ardeur et le même enthousiasme que leurs compatriotes anglaises. Le Service des consommateurs a réellement été l'union complète de canadiennes pour préserver leur pays d'un danger sérieux.

Les déléguées recevront dans leurs séances subséquentes des informations, directement des administrateurs des principaux services de la Commission. La province de Québec est représentée à ce congrès par Mlle Anne-Marie Vallancourt, directrice générale de Cercles des fermières, par mesdames J.-L. Beaulieu et Carthwright de Québec et par mesdames Tancredi Jodoin, Fernand Brunelle et Leticie Hodges de Montréal. Drummondville, 23 (D.N.C.) — Un jeune homme a comparu, mardi dernier, devant le recorder Paul Rousseau, pour répondre à une accusation d'assaut sur un citoyen. L'incident est survenu la veille des Rois, le long de la voie du C.N.R., entre les rues Heriot et Lindsay. Le prévenu a été condamné à deux mois de prison, ou à trois mois de prison. Le plaignant porte encore à la figure quelques marques des coups que lui a infligés son agresseur, sans provocation aucune. Le plaignant prétend aussi que l'assailant lui a enlevé la somme de \$2.00 dans ses poches. M. Montcalm souligne le fait que l'entretien des routes d'hiver, grâce aux octrois du gouvernement, de la ville et à un solde en banque, a pu se faire sans qu'on tienne la main aux compagnies et maisons d'affaires. Il a aussi dit des mesures prises pour mettre fin aux souscriptions abusives dont les marchands étaient les victimes. La Chambre de Commerce approuve la création d'une commission indépendante pour l'administration et la mise en exploitation du parc de l'exposition, elle recommande l'encouragement du projet de création d'une bibliothèque publique aux Trois-Rivières, l'œuvre des Terrains de Jeux. M. Montcalm termine par un résumé des activités de la Chambre, au cours de l'année, et de son commissaire industriel, qui prononcera plusieurs causeries dans la province et participera à plusieurs congrès.

Le ménage vous rend à bout? Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

MURINE Pour les YEUX CALME - NETTOIE - RAFRAICHIT

Pour épargner de l'argent, mélangez votre propre sirop à la maison

Si facile, pas de cuisson, soulagement rapide. Même si vous n'êtes pas intéressés à épargner de l'argent, vous désirez sûrement obtenir un sirop pour la toux qui soit vraiment efficace. Alors, saisissez de la faire vous-même dans votre propre cuisine et soyez prêts pour une surprise. C'est si facile de faire ce mélange que tout le monde peut le faire. Faites un sirop en mélangeant 2 tasses de sucre granulé avec une tasse d'eau et laissez quelques minutes jusqu'à dissolution complète. Aucune cuisson requise. Employez si vous désirez du sirop de miel ou du miel liquide au lieu d'un sirop de sucre. Versez 2 1/2 onces de Pinex (que vous achetez chez votre pharmacien) dans une bouteille de 16 onces. Puis remplacez avec votre propre sirop. Ceci vous procurera 16 onces de sirop pour la toux, environ quatre fois plus pour votre argent. Les enfants aiment son bon goût. Il ne se gâte pas et dure très longtemps. Ce que vous aimez le plus cependant sera de voir avec quelle rapidité il s'attaque à la toux. Il délie le légume, adoucit l'irritation et dégage les voies respiratoires. Éradique le mal et vous permet de bien dormir. Vous direz qu'il est difficile de battre ses résultats. Pinex est composé d'ingrédients éprouvés, sous forme concentrée, reconnus pour leur action rapide sur la gorge et contre l'irritation des bronches. Faites-en l'essai et si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé.

Le prochain fois que vous aurez les yeux fatigués, mettez deux gouttes de Murine dans chaque œil. Murine calme et nettoie immédiatement. Faites cet essai... vous soulageriez qu'apparaît la douleur. Murine est créée par un spécialiste pour les yeux. Employez-en pour nettoyer vos yeux et les rafraîchir.

Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

Films sur la sécurité

Le Greater New-York Safety Council vient de prendre une très heureuse initiative celle de présenter, dans les cinémas new-yorkais, de courts films d'une durée d'une minute sur la sécurité du foyer, de la route, etc. La Ligue de Sécurité de la province de Québec l'en félicite chaleureusement et projette de lancer dans notre province une campagne identique par l'entremise du film.

La Ligue nous apprend comment on s'y prend à New-York pour faire pénétrer par l'image l'idée de sécurité dans l'esprit du public. En collaboration avec le service de la police de la métropole américaine, le Greater New-York Safety Council a mis au point une campagne de trois mois, couvrant tous les aspects de la prévention des accidents. C'est le chef de police de chaque division qui prépare le programme des films qui sont montrés dans chaque cinéma de sa division.

Désireuse de mettre à profit l'expérience acquise en ce domaine par d'autres organismes, la Ligue de Sécurité lancera prochainement une campagne éducative similaire qui s'étendra à toute la province. Statistiques St-Sylvestre, 22 (D.N.C.) — Voici les statistiques de la paroisse Saint-Sylvestre pour l'année 1945 telles qu'elles nous ont été fournies par M. l'abbé A. Denoncourt, curé: Baptêmes: 49; Mariages: 10; sépulture: 20, dont 14 d'adultes.

Le ménage vous rend à bout? Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

MURINE Pour les YEUX CALME - NETTOIE - RAFRAICHIT

Pour épargner de l'argent, mélangez votre propre sirop à la maison

Si facile, pas de cuisson, soulagement rapide. Même si vous n'êtes pas intéressés à épargner de l'argent, vous désirez sûrement obtenir un sirop pour la toux qui soit vraiment efficace. Alors, saisissez de la faire vous-même dans votre propre cuisine et soyez prêts pour une surprise. C'est si facile de faire ce mélange que tout le monde peut le faire. Faites un sirop en mélangeant 2 tasses de sucre granulé avec une tasse d'eau et laissez quelques minutes jusqu'à dissolution complète. Aucune cuisson requise. Employez si vous désirez du sirop de miel ou du miel liquide au lieu d'un sirop de sucre. Versez 2 1/2 onces de Pinex (que vous achetez chez votre pharmacien) dans une bouteille de 16 onces. Puis remplacez avec votre propre sirop. Ceci vous procurera 16 onces de sirop pour la toux, environ quatre fois plus pour votre argent. Les enfants aiment son bon goût. Il ne se gâte pas et dure très longtemps. Ce que vous aimez le plus cependant sera de voir avec quelle rapidité il s'attaque à la toux. Il délie le légume, adoucit l'irritation et dégage les voies respiratoires. Éradique le mal et vous permet de bien dormir. Vous direz qu'il est difficile de battre ses résultats. Pinex est composé d'ingrédients éprouvés, sous forme concentrée, reconnus pour leur action rapide sur la gorge et contre l'irritation des bronches. Faites-en l'essai et si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé.

Le prochain fois que vous aurez les yeux fatigués, mettez deux gouttes de Murine dans chaque œil. Murine calme et nettoie immédiatement. Faites cet essai... vous soulageriez qu'apparaît la douleur. Murine est créée par un spécialiste pour les yeux. Employez-en pour nettoyer vos yeux et les rafraîchir.

Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

Surplus de guerre achetés par les compagnies

Montréal, le 19 — Les ventes de machines et accessoires aux usagers mêmes de ces biens de la Couronne se sont élevées au cours de la semaine qui s'est terminée le 14 courant, à \$403,962, ce qui a porté à \$17,878,693 les ventes de ce genre effectuées par la Corporation des biens de guerre. Ces ventes se sont réparties comme suit:

Prix initial	Prix de recouvrement
Terrains et bâtiments	\$10,634,309 \$4,802,162 45.1
Machines et outils	\$24,611,989 \$8,435,864 34.3
Établissements complets	\$13,585,145 \$4,740,867 34.9
	\$48,840,443 \$17,978,693 36.8

Parmi les compagnies qui se sont portées acquéreurs de machines et accessoires durant la semaine du 7 au 14 courant, on remarque: John Bertram & Sons, Limited, de Dundas (Ont.), qui a payé \$187,681 de l'outillage qui avait coûté \$711,869; Massey-Harris Co., Limited, de Toronto (Ont.), qui a acheté des machines dont elle se servait à ses établissements de Brantford et de Weston (Ont.), prix initial, \$89,816 prix de vente \$31,006; Anaconda American Brass Co., Limited, de New Toronto, qui a acheté des machines et fournitures dont se ser-

Le ménage vous rend à bout? Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

MURINE Pour les YEUX CALME - NETTOIE - RAFRAICHIT

Pour épargner de l'argent, mélangez votre propre sirop à la maison

Si facile, pas de cuisson, soulagement rapide. Même si vous n'êtes pas intéressés à épargner de l'argent, vous désirez sûrement obtenir un sirop pour la toux qui soit vraiment efficace. Alors, saisissez de la faire vous-même dans votre propre cuisine et soyez prêts pour une surprise. C'est si facile de faire ce mélange que tout le monde peut le faire. Faites un sirop en mélangeant 2 tasses de sucre granulé avec une tasse d'eau et laissez quelques minutes jusqu'à dissolution complète. Aucune cuisson requise. Employez si vous désirez du sirop de miel ou du miel liquide au lieu d'un sirop de sucre. Versez 2 1/2 onces de Pinex (que vous achetez chez votre pharmacien) dans une bouteille de 16 onces. Puis remplacez avec votre propre sirop. Ceci vous procurera 16 onces de sirop pour la toux, environ quatre fois plus pour votre argent. Les enfants aiment son bon goût. Il ne se gâte pas et dure très longtemps. Ce que vous aimez le plus cependant sera de voir avec quelle rapidité il s'attaque à la toux. Il délie le légume, adoucit l'irritation et dégage les voies respiratoires. Éradique le mal et vous permet de bien dormir. Vous direz qu'il est difficile de battre ses résultats. Pinex est composé d'ingrédients éprouvés, sous forme concentrée, reconnus pour leur action rapide sur la gorge et contre l'irritation des bronches. Faites-en l'essai et si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé.

Le prochain fois que vous aurez les yeux fatigués, mettez deux gouttes de Murine dans chaque œil. Murine calme et nettoie immédiatement. Faites cet essai... vous soulageriez qu'apparaît la douleur. Murine est créée par un spécialiste pour les yeux. Employez-en pour nettoyer vos yeux et les rafraîchir.

Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

Le ménage vous rend à bout? Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes... aussi en sacs à thé FILTER améliorés.

MURINE Pour les YEUX CALME - NETTOIE - RAFRAICHIT

Pour épargner de l'argent, mélangez votre propre sirop à la maison

Si facile, pas de cuisson, soulagement rapide. Même si vous n'êtes pas intéressés à épargner de l'argent, vous désirez sûrement obtenir un sirop pour la toux qui soit vraiment efficace. Alors, saisissez de la faire vous-même dans votre propre cuisine et soyez prêts pour une surprise. C'est si facile de faire ce mélange que tout le monde peut le faire. Faites un sirop en mélangeant 2 tasses de sucre granulé avec une tasse d'eau et laissez quelques minutes jusqu'à dissolution complète. Aucune cuisson requise. Employez si vous désirez du sirop de miel ou du miel liquide au lieu d'un sirop de sucre. Versez 2 1/2 onces de Pinex (que vous achetez chez votre pharmacien) dans une bouteille de 16 onces. Puis remplacez avec votre propre sirop. Ceci vous procurera 16 onces de sirop pour la toux, environ quatre fois plus pour votre argent. Les enfants aiment son bon goût. Il ne se gâte pas et dure très longtemps. Ce que vous aimez le plus cependant sera de voir avec quelle rapidité il s'attaque à la toux. Il délie le légume, adoucit l'irritation et dégage les voies respiratoires. Éradique le mal et vous permet de bien dormir. Vous direz qu'il est difficile de battre ses résultats. Pinex est composé d'ingrédients éprouvés, sous forme concentrée, reconnus pour leur action rapide sur la gorge et contre l'irritation des bronches. Faites-en l'essai et si vous n'êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé.

Le prochain fois que vous aurez les yeux fatigués, mettez deux gouttes de Murine dans chaque œil. Murine calme et nettoie immédiatement. Faites cet essai... vous soulageriez qu'apparaît la douleur. Murine est créée par un spécialiste pour les yeux. Employez-en pour nettoyer vos yeux et les rafraîchir.

Obtenez un rapide réconfort dans le THÉ TENDER LEAF

Chez votre épicer en paquets commodes...



Lundi, 21: 9 h. 30 à 11 h. La banque féminine

1er prix Réfrigérateur Westinghouse; 2e prix: lessiveuse Westinghouse; 3e prix: bague à diamant d'une grande valeur; 4e prix: un radio Westinghouse.

2 h. à 3 h. Les Demandes Spéciales

6 h. 15 à 6 h. 30 p.m. Dans nos cinémas

Ce soir 7 h. 30 à 7 h. 45 Frères Étranger

7 h. 45 à 8 h. Le Chant Des Cordes

8 h. à 9 h. HOCKEY HOCKEY HOCKEY

9.30 à 9.45 p.m. Evocations au piano

SYNTONISEZ 1450 KILOCYCLES

Mme Georges Vanderbilt de New York, l'une des femmes les plus connues de la société américaine...

Mme Joseph Pothier, née Dorilla Isabelle. Elle laisse pour pleurer sa perte...

Mme Jean-Jacques Dupont, née Fleur-Ange Trempe.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Mme Vve Alfred Rachette.

Mme Vve Albert Auger, son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline.

Aujourd'hui

12.55-Bulletin d'information. 1.00-La Part de la Terre. Au programme du mercredi, la causerie hebdomadaire de la coopération des agronomes du Québec...

Bourse de Montréal

Table with columns: Ventes, Haut Bas Ferm., 140 Algoma Steel Co., 26 Aluminum Ltd., 365 Asbestos Corp., etc.

NÉCROLOGE

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée à l'âge de 64 ans, Mme Joseph Pothier, née Dorilla Isabelle...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mme Jean-Jacques Dupont, née Fleur-Ange Trempe...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 31 ans, M. Alexandre Girard, époux de Françoise Fournier...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 36 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard...

Demain

7.50-Ouverture. Bulletin de nouvelles. 8.00-La prière du matin. 8.15-Réveil-matin musical. 8.30-En déjeunant. 9.00-Radio-Journal I. 9.15-Nouveauté. 9.30-La banque féminine. 10.30-Le club des échanges. 11.00-Musique militaire. 11.15-La métairie Rancourt. 11.30-Les réveries musicales. 11.45-Radio-Journal II. 12.00-Musique de chambre. 12.30-Intermède musical. 12.40-Le moulin de la chanson. 1.00-La Part de la Terre. 1.30-Les réveries musicales. 1.45-Les plus belles voix du monde. 2.00-Les demandes spéciales. 2.30-Les demandes spéciales "Mozart". 3.00-Les chansonnettes françaises. 4.00-Mémoires du souvenir. 4.30-Gardez l'écoute. 5.00-Le quart d'heure anglais. 5.15-A la consigne des grandes orgues. 5.30-Coquette musical. 5.45-Radio-Journal III. 6.00-Bloc-note CHLN. 6.15-Dans nos cinémas. 6.30-Musique du souper. 7.00-Le tango du soir. 7.15-La prière. 7.30-Radio-Lacordaire. 7.45-Le chant des cordes. 8.00-Concert miniature. 9.00-Chansons d'Hollywood. 9.30-Évocations au piano. 9.45-Radio-Journal IV. 10.00-Ici l'on danse. 11.00-O Canada. Fin des émissions.

Rapport de la police de Drummondville

Drummondville, 23. (D.N.) - Le chef de police Maurice Vincent nous a transmis, ces jours derniers, une copie du rapport qu'il a soumis au conseil municipal, relativement aux activités de la police pour 1945. Au cours de l'année, la police a arrêté 156 personnes, dont 16 jeunes délinquants. De ce nombre, 22 ont été conduits à la prison ou à l'école de réforme; les autres ont payé l'amende et les frais. Les amendes s'élevant à un peu plus de mille dollars. Le total des plaintes pour différents motifs fut de 384 dont 352 fermées. Il y a eu 110 accidents d'automobiles, comparativement à 75 l'année précédente, avec 16 adultes et 9 enfants blessés, et un enfant mort. Au cours de l'année, en faisant ses rondes de nuit, la police a trouvé 36 perches d'établissements de commerce qui n'avaient pas été fermées à clef. Les accidents de bicyclettes ont été de 14 avec 3 personnes blessées. La police a reçu des plaintes pour 41 bicyclettes volées dont 39 ont été retrouvées et 2 non-réclamées. La police a conduit 5 allités à l'hôpital, soit à Montréal, soit à Québec. On a enregistré 91 appels pour du trouble dans les hôtels, restaurants et autres places publiques. A la demande des propriétaires, 61 animaux ont été tués. Soixante-deux personnes ont reçu protection au poste pour la nuit. Il y a eu deux noyades dans les limites de la ville durant l'année. Le nombre des arrestations a été moins considérable qu'en 1944, alors qu'on en avait enregistré 221. On sait, qu'en 1945, le personnel de la police était de dix hommes. D'ailleurs part, les Frontaliers, sous les ordres du capitaine Paul Bouchard, ont effectué 250 sorties pour prêter assistance à la police. La dépouille mortelle est exposée à 577, rue Ste-Cécile. Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 36 ans, Mlle Eva Spénard, fille de M. Victor Spénard. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père, ses frères: Henri, Arthur, Antonio Joseph et Gérard, ses sœurs: Mme Albert Auger, Mme Vve Alexandre Babinou, Mies Marie, Marguerite et Bibiane Spénard. La dépouille mortelle est exposée à sa demeure, à 819, rue St-Jacques. Aux Trois-Rivières, le 22 janvier 1948, est décédée, à l'âge de 22 ans, Mme Jean-Jacques Dupont, née Fleur-Ange Trempe. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, son grand-père, M. Napoléon Clément; son père et sa mère, M. et Mme Fortunat Trempe; ses frères, Clément, Jean-Guy et Réal; ses sœurs, Mies Pierrette, Lise et Jacqueline. La dépouille mortelle est exposée à 363, rue Gervais.

UNE "DECOUVERTE" DE PELLETIER Influences canadiennes sur la carrière de Mack Harrel

Le baryton américain Mack Harrel, du Metropolitan Opera, hier soir invité des Rendez-vous Artistiques, éprouve beaucoup de sympathie - nous allons écrire: beaucoup d'affection - pour les Canadiens français. Depuis dix ans, il a chanté à Montréal au moins une fois par année. Il a aussi donné des concerts à Québec. Aux Trois-Rivières pour la première fois, il connaissait déjà l'atmosphère française de notre ville, pour avoir visité la province à maintes reprises auparavant, et il connaissait la compréhension et l'amour profond de la musique affichés par les auditeurs du Québec. Harrel a aussi visité d'autres villes canadiennes, Guelph, Ontario, Winnipeg et des centres de la Saskatchewan et il a reconnu partout les mêmes auditeurs chaleureux et intelligents. Son plaisir est très spécial aux musicophiles de la province de Québec nous a paru plus sincère que polé. Il y a d'ailleurs dans la carrière de cet artiste, originaire du Texas, tout un chapitre vécu dans notre province, dans la métropole surtout. Avant d'obtenir un contrat au Metropolitan, Harrel a inauguré sa carrière à l'opéra en chantant à Montréal en 1939 lors de la représentation de "Pelléas et Mélisande" au His Majesty's sous la direction de Wilfrid Pelletier. Faisaient partie de la distribution, Raoul Jobin et Marcelle Dénya. Mack Harrel doit de plus, à un Canadien français, Wilfrid Pelletier, d'être entré au service du Metropolitan. C'est Pelletier qui lui a présenté à la direction après l'opéra "découvert" dans un récital et c'est encore Pelletier qui l'a guidé dans ses débuts sur la scène du Metropolitan. Mac Harrel a chanté à maintes reprises à New-York avec nos compatriotes Raoul Jobin, Jacques Gérard, Jennie Tourel, etc. On s'explique donc la sympathie particulière que les notres lui inspirent. Nous avons rencontré Mack Harrel hier dans un salon du Château de Blois, après l'heure du déjeuner. Son voyage l'avait exténué. Le train qui l'a transporté à Montréal n'est entré en gare qu'à 8 h. hier matin après plusieurs heures de voyage et à cause d'un accident. En dépit de sa fatigue, Harrel, accompagné de sa femme, a répondu à nos questions; il s'est exécuté avec une franchise et une cordialité très accueillante, se priant de quelques minutes d'un repos qui méritait bien après une nuit blanche et avant son magnifique récital d'hier soir. "Le public du Québec est certainement l'un des plus sympathiques du continent", nous a-t-il déclaré tout de suite quand nous lui avons demandé son point de vue touchant l'atmosphère artistique des auditeurs de chez nous. Une de ses élèves est de Québec, la soprano Cécile Duval. Harrel nous a déclaré que cette élève est d'extraordinaire douée et qu'elle "traîne loin". Mais c'était assez parler de "nos autres", assez réclamer des compliments sur notre stature musicale. Il a répondu qu'il avait l'intention de retourner en Europe l'an prochain pour une tournée de concert en France, en Hollande, en Danemark, en Suède et en Angleterre. Il a déjà donné deux séries de concerts en Europe avant la guerre. Artiste international, Mack Harrel est demeuré foncièrement américain, on pourrait même préciser: américain du sud des États-Unis. Au hasard de notre bref entretien, il nous a donné ses impressions sur le jazz, musique tant discutée et peut-être si peu comprise en dehors des États au drapage étoilé. "Le jazz, le vrai, est à mon point de vue, nous dit-il, une des plus belles contributions des États-Unis. Mais il faut s'entendre. Il y a du jazz et faux. Celui qui nous vient de la Nouvelle-Orléans est réellement l'expression du folklore américain, folklore tissu de pièces rai-

Les nouveaux films français au Cinéma de Paris



Les comiques Carrette et Fernandel ont inauguré, samedi, au Cinéma de Paris, la nouvelle politique des films inédits avec "La Bonne Étoile", dont voici une scène. Le deuxième film est "Le Diamant Noir", avec Gaby Morlay et Charles Vanel. Ces deux films remportent un gros succès et resteront à l'affiche jusqu'à vendredi.

Mack Harrel a débuté par un groupe de chansons anglaise, galloise, islandaise et écossaise tout à tour très gaies ou mélancoliques ou dramatiques. La seconde partie de son concert comprenait trois grands airs tirés d'opéra français, notamment "Bois épiés, de Amadis, de Lully; "Les Femmes de Bonheur, de Grétry; Vision fugitive, de l'Épique de Massenet. L'artiste possède une diction parfaite chose particulièrement rare chez un artiste étranger. Harrel donna en rappel "Les larmes de Tchakovsky".

Les pièces qui suivent révélaient chez Mack Harrel une étonnante faculté d'adaptation car voici que le charme des lieder de Schubert et de Brahms succède à l'enthousiasme dérivant soulevé chez les auditeurs par le groupe précédent.

Le concert s'est terminé en beauté avec des pièces de Hopkinson John Duke, St-Léger, Morley, etc. Harrel s'est prêt avec la plus exacte bonne grâce à de nombreux rappels. La bruyante appréciation de la foule confinait au délire. L'artiste interpréta successivement "Le Captif" de Grechaninof, la "Sérénade de Don Juan" de Tchakowsky, deux "Negro Spirituals" "Think on Me" de Lady John Scott.

Au piano d'accompagnement George Reeves a vite conquis l'admiration de l'auditoire et Harrel lui a d'ailleurs rendu cette justice de lui faire partager les applaudissements frénétiques de l'auditoire.

Le récital de Mack Harrel à l'Auditorium

Longtemps après la fin du récital les mélodies hantaient encore les cœurs et les lèvres, car il ne nous souvient pas d'avoir vu avec autant d'unanimité acclamer un chanteur. Mack Harrel, le jeune et dynamique baryton américain, artiste du Metropolitan Opera chantait hier soir à l'Auditorium de la Salle devant les membres des Rendez-vous Artistiques, et à littéralement empoigné son auditoire dès les premiers instants.

Un récital du genre de celui entendu hier ne s'apprécie que très difficilement même s'il se poise avec intensité. Il ne s'agit plus simplement de décrire ce qui se passe, mais de saisir l'artiste complet et l'on quitte ici les cadres de la critique pour rejoindre ceux du sentiment.

Mack Harrel possède une voix de baryton dramatique d'une remarquable puissance sur laquelle il exerce un contrôle parfait. Le récital qu'il a donné hier soir ne comportait pas de pièces arides, mais plaisait par la diversité des airs charmants qui le composent. La souplesse, la chaleur, l'enthousiasme débordant de la voix de Mack Harrel, lui permettent d'étoquer avec une rare puissance dramatique les situations les plus diverses et de faire passer l'auditoire du rire aux larmes avec une extraordinaire facilité.

Harrel chante avec un rare bonheur, avec passion, avec santé. Il fait découvrir chez l'auteur qu'il interprète les motifs qui inspirent.

Curb de Montréal

Table with columns: 1550 Abitibi P. Pap., 125 Abitibi P. 6 Pfd, 10 Abitibi P. 7 Pfd, 30 British Am., 150 B. C. Packers, 120 Cd. Dredge, 125 Cd. G. Invest., 3300 C. West Lum., 3 Cd. Light Pow., 350 Cd. Marconi, 225 Cd. Packers Ltd, 120 Cd. Paper, 500 Claude Neon, 125 Com. Alcohols, 428 Com. Paper C.

SAVARD & HART

Relations par fils avec Toronto et New-York. Facilités d'achat et vente sur toutes les Bourses. Renseignements à titre gracieux.

SAVARD, HODGSON & CIE, INC.

VALEURS DE PLACEMENT 364, rue des Forges TROIS-RIVIÈRES J. ARTHUR CYR GÉRANT TELEPHONE 72

Remerciements

Madame Adélar Cadotte et ses filles désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. ADELAR CADOTTE survenu le 2 janvier 1948.

L'HUILE ÉLECTRIQUE

du DR. THOMAS SOULAGE LE SIMPLE MAL DE GORE

HENRI



Table with columns: 2500 Century Min., 1000 Centremaque, 6000 Courmont, 200 East Svlr. Mines, 500 Donalds, 500 Elder, 300 Fontana '45, 7500 Found Lake, 12250 Jee Lake M, 1000 J.M. Cons. Gold, 7540 Joliet-Québec, 2000 Herv. Cad., 100 Labrador Mines, 32000 Lingsde, 8752 Macdonald, 5700 O'Brien Mines, 7500 Pitt, 5000 Pandora Cad.

Peau gercée

Mentholatum adouci et arde la guérison, sous le traitement de ce médicament vous se reme. Il est aussi excellent pour les crevasses, les coupures et les taches. Pots et tubes 50c. v-107

MENTHOLATUM

RIALTO

Le théâtre le plus confortable en ville.

MERCREDI - JEUDI Une comédie du genre que vous préférez avec des acteurs de premier choix.

PAT ADOLPHE ELLEN O'BRIEN MENJOU DREW

"MAN ALIVE"

Deuxième grande vue musicale avec des artistes de la radio et de l'écran

Big Broadcast



Le DIAMANT NOIR

MAURICE ESCANDON CARLETTINA

LA BONNE ÉTOILE



IMPERIAL

Commentant aujourd'hui pour 3 jours

FOTO-NITE \$245.00

SONJA HENIE It's a Pleasure!

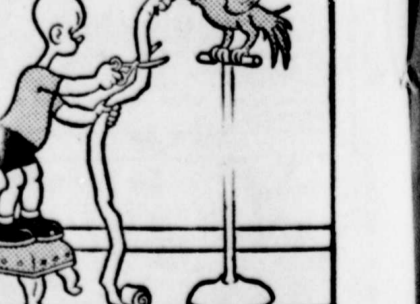
A Song for MISS JULIE SHIRLEY ROSS - BARTON HEPBURN

Deuxième grande vue Robert Cummings Lizabeth Scott Don DeFore

the Mark of THE WHISTLER

"You Came Along"

Par Carl Anderson



OUI!

C'est dans le journal de demain que vous connaîtrez les vedettes de la vente de robes et manteaux commençant vendredi vendrez avec nous vendredi matin à 9.00 heures J. L. FORTIN LTÉE

BLONDINETTE



Cheveux aujourd'hui, barbe demain

Les chalets d'été sont en demande. Hâtez-vous de les louer ou de vendre par les annonces. Tél. 3000.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Silhouettes par Ken Reynolds



AVIS

Text block containing various notices and announcements, including one from the Honourable M. Antonio Barrette.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

Table with 5 columns: No, 3, 6, 12, 24. Rows showing rates for different durations and ad types.

Mademoiselle Mon Confrère. Roman inédit par Jean DEMAIS. A story about a young woman and her family.

— Alors, ce n'est plus le notaire, mais l'ami de votre père, et le chef d'une nombreuse famille qui va vous parler désormais, mademoiselle Yvonne. Comment envisagez-vous votre propre avenir? — Oh! désormais... — Ce n'est point tant pour vous, mademoiselle que pour votre mère, totalement désemparée. D'autre part, c'est obéir au vœu le plus cher de votre père que de vous faire une situation brillante. Donc... — Yvonne était déjà ébranlée par les arguments, si simples et si justes, du notaire. Mais, cependant, la pensée de ses études n'évoquait toujours en elle que des remords. Elle se disait encore que son père était mort à cause de ses ambitions. C'était elle qui, involontairement, l'avait entraîné sur la pente fatale... — Oh en êtes-vous de vos études? demanda M. Bourrellet. — Je préparais le concours de l'Internat. Maintenant il n'est plus question pour moi de le passer. En admettant même que je sois reçu dans quelques semaines, ce qui est d'ailleurs fort improbable, je resterais interne pendant quatre ans. Je ne toucherais alors que des

— Je ne veux rien voir de dire de plus pour le moment. Mais sachez, mademoiselle, que je vais m'occuper de vous, très activement. — Dans toute autre bouche, ce n'eût été qu'une formule. Mais, venant de M. Bourrellet, Yvonne évaluait tout le prix. Quand elle se retrouva dans la rue, pour la première fois depuis son deuil, une timide lueur de réconfort illumina son âme. — Travailler? Oui, c'était le seul remède. Plus mince que jamais dans sa robe de chambre, les traits tirés, les yeux cernés par les larmes, Yvonne Malandry reprit donc ses études. — A la Faculté, trop de condisciples se pressaient pour qu'ils se connaissent vraiment. Il n'en était pas de même à Necker, entre externes. Tous ses camarades l'aimaient. Les condoléances qu'ils adressaient étaient sincères. — Quelques mots seulement, mais lourds d'émotion et de sympathie. — Marc Villeneuve était en retard le premier matin où Yvonne reprit son service. Ce fut donc pendant la visite du "patron" au chevet des malades qu'il rattrapa sa camarade

— Je ne veux rien voir de dire de plus pour le moment. Mais sachez, mademoiselle, que je vais m'occuper de vous, très activement. — Dans toute autre bouche, ce n'eût été qu'une formule. Mais, venant de M. Bourrellet, Yvonne évaluait tout le prix. Quand elle se retrouva dans la rue, pour la première fois depuis son deuil, une timide lueur de réconfort illumina son âme. — Travailler? Oui, c'était le seul remède. Plus mince que jamais dans sa robe de chambre, les traits tirés, les yeux cernés par les larmes, Yvonne Malandry reprit donc ses études. — A la Faculté, trop de condisciples se pressaient pour qu'ils se connaissent vraiment. Il n'en était pas de même à Necker, entre externes. Tous ses camarades l'aimaient. Les condoléances qu'ils adressaient étaient sincères. — Quelques mots seulement, mais lourds d'émotion et de sympathie. — Marc Villeneuve était en retard le premier matin où Yvonne reprit son service. Ce fut donc pendant la visite du "patron" au chevet des malades qu'il rattrapa sa camarade

Grand Mère. A vendre ou à louer. Magnifique site industriel ou commercial, 10,800 pieds de plancher. Occasion unique pour industrie ou commerce important. 1433, rue Notre-Dame. Tél. 127 - Soir 1923.

C'est folie de négliger le reniflement, l'éternuement causés par le Rhume de Corveau. Un flacon de Vicks Vapo-Rol est chose précieuse. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchantés!

Mariage Lafrenière Lessor au C. Roi. Shavinigan - DNC - Récentement avait lieu le mariage de M. Ludger Lafrenière, fils de M. et Mme Raymond Lafrenière, à Mlle Geneviève Lessor, fille de M. et Mme Adélaïde Lessor. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. P. Godin. Les témoins des nouveaux époux étaient leur père respectif. Les frais du chant ont été faits par Miles F. Rheault, Gisèle Boisvert et A. B. Bellemare.

front accordés à tout ouvrier ou distributeur de pain qui aura 1 an de service à son crédit le 1er mai 1946; une semaine sera accordée à celui qui aura 2 ans de service à la même date. La rémunération sera basée sur le taux minimum de salaire fixé par le présent décret. Lorsque deux employés choisissent la même date pour leurs vacances, la préférence sera accordée à l'employé qui aura le plus d'années de service. Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'hon. ministre du Travail recevra les objections que les intéressés peuvent désirer formuler contre ladite requête. Le Sous-ministre du Travail, GERARD TREMBLAY, Ministère du Travail, Québec, ce 12 janvier 1946.

Obligations des automobilistes

On annonce pour lundi le 21 janvier la distribution des licences pour 1946. Les automobilistes voudront-ils permettre à la Ligue de Sécurité de leur parler à cœur ouvert et de leur dire que l'occupation de ce permis de conduire et de cette plaque de licence pour leur automobile comporte de graves obligations et de lourdes responsabilités envers leurs semblables et envers eux-mêmes.

En premier lieu, votre auto ne doit pas vous conduire à la cour du recorder, votre auto ne doit pas être la cause d'une perte de vie adulte, et encore moins d'un enfant. Votre véhicule ne doit pas vous conduire en cour civile non plus, votre voiture ne doit pas être la cause de dommages matériels à autrui, au grand jamais. Vous avez en plus l'obligation de considérer la route et la rue comme utilités publiques et ne pas les accaparer comme votre droit personnel en traitant les autres usagers haut la main comme s'ils n'existaient pas et tout comme s'ils n'étaient pas aussi les mêmes droits que vous de s'en servir.

C'est le GOLDEN RULE déguisé qui veut que l'on ne doit pas faire à autrui ce que l'on ne voudrait pas qu'il nous fasse. Et vous avez de terribles obligations envers vous-même et envers ceux qui vous sont chers. Vous devez, inspirés par ce que vous venez de lire, faire en sorte de retarder plus loin l'heure de votre propre trépas, et celui de vos vôtres.

Votre voiture, c'est à vous, mais si elle vous cause des blessures graves, elle se remplit plus son rôle. Si vous donnez aveuglément à travers un passage à niveau quand le train est là, c'en est fait de vous; on vous transporte chez le coroner et vos parents et amis suivent le char funèbre deux jours après et vous entrez dans l'oubli, sans de ceux que vous aurez jadis sans pitié, sans substance, ou à peu près.

Si vous vous jetez tête baissée devant un tramway qui vous bousculera sûrement vous en serez quitte pour vos réparations, si vous avez été épargné.

Vous avez, à part cela, tout ce monde qui n'a pas d'auto et dont le seul moyen de transport est le tramway.

L'apparence d'une voie ferrée dans la rue indique le passage tôt ou tard d'un tramway. ARRÊTEZ-REGARDEZ avant d'aller plus loin. Il ne vous reste qu'une chose à faire et c'est de vous rappeler, en acceptant votre droit de conduire, d'abord que vous acceptez vos responsabilités, ensuite, que vous n'êtes pas le seul usager de la route, et finalement, que vous devez à tous la considération que vous avez droit de réclamer pour vous-même.

Il y a neuf ans

(Par la Presse Canadienne)

Les chances de Max Schmeling de rencontrer Jimmy Braddock pour le championnat mondial poids-lourds, à la boxe, se sont effritées. Il y a neuf ans quand ce dernier signa pour rencontrer Joe Louis, Braddock avait signé pour rencontrer Schmeling qui avait défait Louis, mais une offre de \$500,000 et une option de 50% sur les recettes le firent changer d'idée. Louis gagna le titre.

SKI

Le ski-tow sera en opération toute la journée aujourd'hui. Il commencera à fonctionner de bonne heure et après-midi pour continuer ce soir grâce au système de lumières. Les conditions de ski sont idéales au club ces jours-ci, alors pourquoi ne pas en profiter? Cependant il ne faut pas oublier que le ski-tow est réservé aux membres, le club fait des déboursés considérables pour assurer de l'agrément aux membres, alors si vous faites du ski, n'hésitez pas, devenez membres pour pouvoir profiter des avantages mis à votre disposition par le club.

NÉCROLOGE

Au Cap-de-la-Madeleine, le 21 janvier, est décédé Gilles Carrier enfant de M. Antonio Carrier et de Blandine Croteau. Il laisse une sœur Cécile, deux frères Jean-Marc, Yvon.

Exposé à 121 St-Vallère. La cérémonie des Angés aura lieu à l'église Ste-Famille. La direction des funérailles, Maison J.D. Garneau.

Maux d'estomac et de tête soulagés par le TONIQUE: LAXATIF & AMERS

Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si ça suit par constipation, avec constance, les Herbes Indigènes de Bliss, LAXATIF ET AMERS. Haut ingrédient d'origine végétale assurent une ACTION: (1) favorise l'élimination des toxines, des intestins; (2) tonifie l'appétit, l'estomac; (3) stimule l'insuline, aide à la digestion; (4) aide à détoxifier le sang. 81, 80, 30c, 25c. Pharmacia, (TABLETTES) HERBES INDIGÈNES DE BLISS

Dr Edmond Buisson
Chirurgien-Dentiste
218, rue Des Forges
TROIS-RIVIÈRES

Le docteur JEAN DARCHÉ annonce que son bureau est maintenant ouvert à L'Hôpital Privé des Trois-Rivières (NORMAND & CROSS)

347, Boulevard Laviolette
Heures de bureau: 3 à 5 - 7 à 8
TEL. 176 et 4917

RELIURE
Commerciale et artistique de tous genres
Toile - Carton - Cuir
LA RELIURE MAURICIEENNE Enrg
1633, rue Saint-Olivier
Téléphone 828-W

Chez les médecins



Le professeur HENRI SIMONNET, éminent médecin français, a prononcé hier soir, une causerie devant les membres de la Société Médicale des Trois-Rivières, à l'hôpital Saint-Joseph. La soirée fut sous la présidence du docteur J.-A. Tétrault (à droite) qui présenta le distingué visiteur (à gauche).

M. Alexandre Girard décédé

M. Alexandre Girard, entrepreneur peintre-décorateur, est décédé dans notre ville à l'âge de 31 ans. Né à Beauport, il est le fils de M. Joseph Girard, 577 rue Ste-Cécile. Il fit ses études primaires à l'école St-Jean-Baptiste de Québec et à l'Académie de la Salle. Il étudia le métier de peintre-décorateur chez Lemire Art Sign puis au studio Hébert pour ouvrir son propre studio rue Laviolette en 1939.

Il aima son métier et y excellait. Parmi ses principales œuvres citons la décoration de la crypte de la chapelle des Franciscains où reposent les restes du Bon Père Frédéric, l'immense travail fourni lors de l'exposition missionnaire du Congrès eucharistique.



M. Alexandre Girard

Membre de plusieurs sociétés religieuses: notamment la Ligue du Sacré-Coeur, la Jeunesse Antonienne et la Garde Notre-Dame. Il faisait partie de la garde depuis une quinzaine d'années. Il fit ses débuts dans la Jeunesse Antonienne lors de sa fondation par le R. Père Barthélemy. Lorsqu'il eut atteint l'âge requis, il devint membre de la Garde où par son travail et son dévouement il mérita le grade de major et la poste de président de la Jeunesse Antonienne pour laquelle il se dévoua sans compter.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse née Françoise Fournier.

Son service funèbre aura lieu à 9 heures, vendredi avant-midi, à l'église Ste-Cécile. La Jeunesse Antonienne et la Garde Notre-Dame lui rendront alors un dernier hommage.

Le service sera chanté par le P. Père Henri Gingras, de Québec, cousin du défunt.

À la famille en deuil, le Nouvelliste exprime ses plus sincères condoléances.

QUILLES

Ligue Shawinigan W. & P.

Voici les résultats des quilles dans la ligue Shawinigan Water and Power.

Moteur: — Mile P. Mathieu, 368; Mile B. Bécoite, 191; P. Pailhé, 364; P. Ross, 285; M. Laperrière, 311; P. Martin, 341. Total: 1860.

Isolateur: — Dummy, 193; Mile J. Chapdelaine, 190; A. Peppin, 358; L. Ross, 385; R. Blanchette, 320; M. Barbeau, 304. Total: 1748.

Atelier: — Mile J. Levesque, 229; Mile G. Allard, 251; J. Suzor, 277; D. Chevrete, 254; M. Lemire, 322; G. Désaulniers, 352. Total: 1685.

Les Rochons: — Mile R. Blouin, 259; Mile G. Bertrand, 193; F. Langlois, 249; Dummy, 253; W. Talbot, 310; I. Smith, 214. Total: 1478.

Les Forges: — Mile J. Grenier, 271; Mme L. Janvier, 152; A. Caron, 351; R. Bishop, 288; P. Wood, 222; L. Janvier, 80. Total: 1564.

Acc. Dept: — Mile C. Thibodeau, 225; Mile S. Lemire, 201; F. Germain, 370; H. Smith, 284; E. O'Brien, 268; D. Blais, 321. Total: 1669.

Meter Reader: — Mile D. Lehoux, 304; Mile M. Prime, 325; A. Masse, 260; G. Rheault, 364; B. Rivard, 463; S. Pothier, 307. Total: 1968.

Meter Dept: — Mile C. Pellerin, 214; Mile G. Cloutier, 215; W. Saunders, 438; J. Pagé, 384; E. Sénéchal, 349; A. Cloutier, 292. Total: 1882.

Transformateur: — Mme R. Blanchette, 295; Mme L. Gour, 211; A. Chevrete, 272; H. Pelletier, 302; P. Thivierge, 250; C. Brouillette, 300. Total: 1630.

Garage: — Dummy, 295; Dummy, 211; P. Cook, 314; A. Desjardins, 349; G. Després, 347; L. Pailhé, 374. Total: 1890.

Ingénieur: — Mile H. Laliberté, 232; Mile M. Laprise, 197; M. Mc Donough, 263; G. Fleury, 306; Dummy, 269; P. L'Heureux, 330. Total: 1597.

Store: — Dummy, 197; Mme M. Bastien, 228; A. Majeau, 284; E. Trudel, 285; M. Bastien, 328; M. Bellefeuille, 285. Total: 1604.

Collaboration Promise

M. l'échevin Arthur Guimont, promoteur, et M. J.-H. Valiquette, gérant de la cité, assistent à l'assemblée. Ils ont promis à la Chambre de Commerce et au commissariat industriel la coopération la plus étroite de la part de tous les intéressés, quand il y a pourparlers avec une compagnie nouvelle. Il serait bien aise pour sa part de voir nos deux mille six cents chômeurs actuels gagner un salaire plutôt que de toucher des prestations d'assurance-chômage.

pu dire cependant aux membres de la Chambre que de nombreuses institutions et compagnies s'intéressent aux Trois-Rivières, que dans plusieurs cas, des pourparlers étaient entamés et que, une fois les difficultés aplanies, notre ville en tirerait profit.

Cette documentation se pose présentement sur des calorifères, des fenêtres, des chaises, des tables et le plancher. On peut s'honorer de travailler dans la vénérable demeure de Niverville, un monument historique, mais pas dans l'état où elle se trouve actuellement. Il faut absolument réparer et rafraîchir l'intérieur de la maison. On se rappelle que le conseil municipal a voté cinq mille dollars à cette fin. M. Trépanier a demandé, hier, aux autorités municipales de hâter, le plus possible ces travaux.

M. l'échevin Arthur Guimont, promoteur, et M. J.-H. Valiquette, gérant de la cité, assistent à l'assemblée. Ils ont promis à la Chambre de Commerce et au commissariat industriel la coopération la plus étroite de la part de tous les intéressés, quand il y a pourparlers avec une compagnie nouvelle. Il serait bien aise pour sa part de voir nos deux mille six cents chômeurs actuels gagner un salaire plutôt que de toucher des prestations d'assurance-chômage.

M. Valiquette a précisé que neuf

cents dollars avaient été dépensés déjà pour réparer le système de chauffage du Manoir de Niverville, et il a promis de faire déployer tous les efforts pour hâter les réparations, qui restent à faire dans l'histoire demeure.

LE TOURISME

M. Trépanier a aussi abordé, hier soir, de ce côté-ci, le problème du tourisme. Nos gouvernements prévoient un afflux extraordinaire de touristes américains, le printemps prochain. À ce sujet, M. Trépanier a suggéré de meubler les bureaux de la Chambre de Commerce à la mode d'autrefois, comme le demande le style extérieur de la bâtisse. Les touristes américains seront charmés d'une pareille installation, lorsqu'ils s'arrêteront au bureau de la Chambre de Commerce pour demander des renseignements. Il faut que Trois-Rivières et la région se préparent à prendre leur part de cet afflux de tourisme qui battra tous les records depuis 1929.

NOS TAXES

On a dit fausement, dans le passé, que Trois-Rivières a la taxe la plus élevée des centres de la province. Elle est, en réalité, beaucoup plus basse que celle d'autres villes. Il convient donc d'abandonner l'habri-tude néfaste que nous avons prise de faire le total de toutes les taxes municipales possibles pour indiquer le taux de la taxe foncière. En ce faisant, nous avons été injustes pour nous-mêmes. M. Trépanier croit qu'une répartition de chaque taxe nous vaudra beaucoup auprès des compagnies nouvelles.

EXCELLENTE SUGGESTION

M. André Beaudry, gérant local de la Compagnie de téléphone Bell, a fait une suggestion qui a paru plaire à tout le monde, lorsqu'il a demandé au commissaire industriel de distribuer à chacun des membres de la Chambre de Commerce une copie de la liste des avantages qu'il fait ressortir aux yeux des compagnies qui manifestent l'intention de s'établir ici. Il y en a de nombreux. M. Beaudry a demandé, en même temps, une liste des imperfections que nous avons à corriger en regard des industries existantes et nouvelles.

La Chambre pourrait ainsi préparer une discussion très constructive et très réaliste de la situation et chacun embolterait le pas dans la course aux industries nouvelles.

L'ASSEMBLÉE

Nous donnons, dans une autre page, un résumé du rapport annuel présenté par le président sortant, M. Aimé Milette. Le trésorier, M. Henri René de Cotret, a aussi donné son rapport annuel, hier soir, rapport accusant un surplus conséquent.

Le président, M. Montcalm, que plusieurs souscriptions avaient été remises à date au bureau de direction pour l'entretien du commissariat industriel. D'autres sont faites sous peu. M. Montcalm

Causerie du professeur H. Simonnet

Le professeur Henri Simonnet, éminent médecin de Paris a prononcé hier soir, à l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Joseph, une brillante causerie en présence d'un auditoire imposant composé de médecins de notre ville et de la région de même qu'un groupe de religieuses et gardes-malades du personnel de l'hôpital. Ce savant français a fait porter sa causerie sur le diagnostic par le dosage des hormones et l'aménorrhée après l'accouchement et à son intérêt et plus haut degré par son éloquence et sa connaissance approfondie du sujet traité.

Parmi les nombreux médecins présents à cette conférence, nous remarquons: le Dr Adélar Tétrault, président de la Société médicale des Trois-Rivières et délégué adjoint au Canada de l'Union médicale latine; le Dr Paul Julien, président de la Société médicale de Shawinigan; les docteurs Florent Faillie et R. Ste-Marie, des laboratoires DesBergers-Bismol, de Montréal; les docteurs Jean-Louis Beaudry, Maurice Chrétien, de Shawinigan; J. B. Dufresne, J.-Jacques Paquin, Adrien Gosselin, interne de l'hôpital St-Joseph; Rodrigue Dugré, A.-R. Bellemare; R. Veilleux, Lucien Bédard, Jos. Normand, A. Panneton, Fortunat Paquin, Gérard Mayrand, J. Gauthier du Cap, Nestor Perrault, J. Lamoureux, J.-B. Leblanc, Henri Fautoux et Georges Smith, tous deux de Shawinigan, B. Jacob, J.-H. Laneville, W. Godin, B. De Cha-

Le Docteur J.A. Denoncourt sera absent du 19 janvier au 1er février

Dr FORTUNAT PAQUIN
547, rue Bonaventure
Téléphone 1830
Médecine générale
Spécialité: Accouchement Maladies des enfants
est de retour à ses bureaux

Fraiche et Pimpante

Remise à neuf par un nettoyage parfait. Procédé moderne et rapide pour nettoyer les robes.

Le nettoyage "ZORIC" exclusif à notre établissement est une sûre garantie de satisfaction.

Nettoyages-Teinturiers
APPELEZ 1005
1015, RUE CHAMPFLOUR

Le docteur Hudon Normand
MEDECIN-CHIRURGIEN
a ouvert son bureau à
1200, RUE ROYALE
Près de la Cathédrale En face du parc Champlain
Téléphone 162

Dentiers
Téléphone: 2301-B
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
665, rue St-Georges T.E.
(cote St-Deals)

LES ASSURANCES FUNÉRAIRES
ROUSSEAU & FRÈRE
LIMITÉE
TROIS RIVIÈRES

Les familles Girard et Fournier ont la douleur de vous faire part du décès de
ALEXANDRE GIRARD
époux de Françoise Fournier
survenu le 22 janvier 1946, à l'âge de 31 ans.
Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.00 heures, en l'église Ste-Cécile, vendredi le 25 janvier.

Le convoi quittera la résidence mortuaire, 577 rue Ste-Cécile, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Trois-Rivières, le 23 janvier 1946

OUI...!

C'est dans le journal de demain que vous connaîtrez les vedettes de la vente de robes et manteaux commençant vendredi

Soyez avec nous vendredi matin à 9.00 heures

J. L. FORTIN LTÉE

Camirand & Ouellet
CONFECTION POUR DAMES

10 ROBES SPECIAL D'OUVERTURE DE LA VENTE \$1.00

Un lot considérable de robes
Valant \$9.95 et \$10.95 pour
ROBES \$3.95
DE CREPE ET LAINE

200 ROBES
Choix de crêpes unis, crêpes imprimés
Très SPECIAL pour la fin de semaine \$5.95

UN AUTRE GROUPE DE
JOLIES ROBES
groupées spécialement pour cette vente. Des valeurs variant de: \$9.95 - \$12.95 - \$24.95

\$6.95 \$7.95 \$8.95

24 COSTUMES
Couturiers ou tailleurs, valant \$24.50 et \$26.50 pour seulement
\$14.95

GRANDES REDUCTIONS

CHAPEAUX POUR DAMES
Une aubaine qui ne se répètera pas de sitôt
\$1.49 \$1.98 \$2.98

CHAPEAUX
feutre-fourrure, valant \$6.95 \$3.95 et plus pour

Un bel assortiment de
Jumpers
de couleurs variées.
Prix régulier \$8.95
Réduit à \$3.95

Belle collection de
Blouses
de couleurs variées.
Prix régulier \$2.98
Réduit à \$3.49

Beau choix de
JUPES
Tailles: 12 à 20 ans, de couleurs pastels.
Prix régulier \$3.98, pr la vente \$2.69

BLOUSES
Imprimé jersey crêpe et sheer. Valeur de \$3.49 pour \$2.29

25 MANTEAUX
SPORT non garnis de fourrure. \$19.95
Valeur de \$32.50 pour

MANTEAUX
DE TOILETTE
Avec fourrure. Prix régulier \$32.50
réduit à \$19.95

UN GROUPE DE
Manteaux Chesterfields
Couleurs: noir, coco, pastels
Prix réduit à \$22.50

3 Manteaux de drap
Doublés de mouton blanc
Val. rég. \$69.50 pour \$47.50

Camirand & Ouellet
CONFECTION POUR DAMES
1396, RUE HART - TROIS-RIVIÈRES

veilleillez les bas prix des marchandises étiquettes en rouge